

SUR MATTHIEU

Chapitre 14

1. Avez-vous compris tout cela ? Ils lui disent : Oui. Et il leur déclara : Ainsi donc tout scribe instruit dans le royaume des cieux, etc. Ce n'est pas aux foules, mais aux disciples qu'il s'est adressé. Et à leur intelligence des paraboles il rend ce témoignage conforme à l'assimilation établie entre eux et lui sous le vocable du maître de maison, qu'ils ont tiré de leur trésor l'enseignement des choses nouvelles et anciennes, et, à cause de leur science, il les appelle scribes, parce qu'ils ont compris que les choses qu'il a présentées comme nouvelles et anciennes, c'est-à-dire dans les Évangiles et dans la Loi, appartiennent les unes et les autres au même maître de maison et au même trésor.

2. Et il arriva que Jésus ayant achevé ces paraboles, s'en alla de là et vint dans sa patrie et la suite. Le Seigneur est méprisé par les siens. Bien que la sagesse de son enseignement et la puissance de son action soulèvent l'admiration, leur incrédulité n'a pas admis le jugement de la vérité. Ils ne croient pas que Dieu dans un homme accomplisse ces choses. Bien mieux, ils nomment son père, sa mère, ses frères, et ils prennent pour cible en manière d'outrage le métier de son père. Il est vrai qu'il était le fils du charpentier, qui dompte le fer par la flamme, anéantit au feu du jugement toute puissance de ce monde et donne une forme à une masse en vue d'œuvrer en tout à l'intérêt de l'homme, autrement dit façonne la matière informe de nos corps en vue des fonctions différentes de nos membres et pour toutes les œuvres de la vie éternelle. Tels sont les faits dont ils se scandalisaient tous et, au milieu de tant d'actions si magnifiques, c'est la vue de son corps qui les troublait. Le Seigneur leur répondit qu'un prophète est méprisé dans sa patrie, parce qu'en Judée il devait être tenu pour vil au point d'être condamné à la croix. Et comme la puissance de Dieu est la possession des croyants seuls, il s'abstint, à cause de leur incrédulité, de toute œuvre de sa puissance divine.

3. En ce temps-là le tétrarque Hérode entendit parler de la renommée de Jésus, etc. Souvent nous avons fait remarquer qu'il fallait mettre toute notre application à la lecture des évangiles, parce que dans les faits qui sont racontés on trouve, sous-jacente, la raison d'un intelligibilité intérieure. Le récit de toutes ces actions possède en effet son ordre, mais dans la réalité des faits est préfigurée l'image d'un dessein sous-jacent, comme on le voit à propos d'Hérode et de Jean. Car Hérode était le chef du peuple et, par un droit attaché à sa puissance, il avait pris pour femme Hérodiade, l'épouse de son frère Philippe. Et cette Hérodiade avait une fille : le jour de son anniversaire, comme ses danses plaisaient, elle obtint d'Hérode, sur la foi d'un serment, la possibilité d'avoir la récompense qu'elle voulait et la jeune fille, poussée par sa mère, pria qu'on lui apportât sur un plat la tête de Jean qui était gardé en prison depuis longtemps. Hérode, bien qu'il ne fut attristé, resta fidèle à son serment et la jeune fille présenta à sa mère le cadeau reçu. Après avoir enseveli Jean, ses disciples rejoignirent le Seigneur.

4. A cette nouvelle, le Seigneur se retira en barque dans des lieux déserts et il eut pitié de la souffrance de des foules qui le suivaient : alors les apôtres l'engagent à les renvoyer dans leurs villages pour qu'elles achètent de la nourriture. Le Seigneur leur répond qu'elles n'ont pas besoin d'y retourner et leur commande de les nourrir. Les apôtres allègue qu'ils n'ont que cinq pains et deux poissons. Il leur dit de les lui présenter et de faire asseoir la foule dans l'étendue d'herbe. Et il bénit ce qu'on lui avait présenté, il rompit les pains que la foule devait manger et les donna aux disciples pour qu'ils les offrissent. Tous étant assouvis, il resta un supplément de douze corbeilles, alors que, sans compter les femmes et les enfants, il y avait eu cinq mille hommes rassasiés.

SAINT HILAIRE DE POITIERS

5. Et il ordonne à ses disciples de monter dans la barque et de le devancer de l'autre côté de la mer. Lui-même, quand il eut renvoyé la foule, gravit seul la montagne pour prier; le soir venu, il était seul; le bateau, au milieu de la mer, était ballotté par les vagues, car le vent était contraire. A la quatrième veille, le Seigneur vint en marchant sur la mer, et le voyant ils furent troublés : croyant à l'ombre d'un fantôme, pris d'effroi, ils se mirent à crier. Mais, peu après, le Seigneur leur parla et leur dit de tenir bon. Et, dans le nombre, Pierre lui répliqua en lui demandant de venir jusqu'à lui au dessus des eaux. Or, tandis qu'il descendait de la barque et faisait quelques pas en avant, le vent s'éleva et il se mit à avoir peur et à couler. Mais le Seigneur le saisit en lui reprochant de n'avoir que peu de foi; il remonta dans la barque et, en apaisant le vent et la mer, il ramena la tranquillité.

6. Les faits se sont donc passés comme nous venons de le rappeler. Mais à tout cela, personnages, résultats, causes, nombres, mesures est attachée cette particularité que tout ce qui a été leur œuvre l'a été non seulement par l'impulsion à agir que chacun a tirée de sa nature, mais aussi pour servir indépendamment d'exemple, cela dans une intention d'autant mieux respectée qu'une suite unique d'idées explique la réalisation de causes si diverses. Donc il faut que notre propos remonte au point de départ de l'énoncé.

7. Jean, comme nous l'avons souvent fait remarquer, a offert l'image de la Loi, parce que la Loi a annoncé le Christ, et que Jean est parti de la Loi en annonçant, d'après elle, le Christ. Hérode est le chef du peuple, et le chef du peuple résume la personnalité et les intérêts de la communauté qui lui est soumise. Jean engageait donc Hérode à ne pas s'unir à la femme de son frère. Il y a et il y avait, en effet, deux peuples, celui de la circoncision et celui des païens. Mais la Loi déconseillait à Israël de s'associer aux œuvres et à l'incroyance des païens, car l'incroyance est la compagne des païens, auxquels elle est attachée comme par un lien d'amour conjugal; ayant le même père, celui du genre humain, ils sont donc frère et sœur. La vérité de cette rude mise en garde avait donc valu à Jean comme à la Loi d'être gardé en prison. Mais le jour de l'anniversaire, c'est-à-dire dans les joies du monde de la chair, la fille d'Hérodiade dansa; car le plaisir, issu en quelque sorte de l'incroyance, se laissait emporter, dans chacune des joies d'Israël, par tous les rythmes de sa luxure. C'est à elle, en effet, que le peuple d'Israël s'est livré entièrement par un engagement même de vente. Sous l'empire, en effet, des péchés et des plaisirs du siècle, les Israélites vendirent les dons de la vie éternelle. Hérodiade, poussée par sa mère, c'est-à-dire par l'incroyance, a demandé que lui fût livrée la tête de Jean, c'est-à-dire la gloire de la Loi, parce que la Loi, avec l'autorité des commandements de Dieu, accusait Israël d'inceste.

8. Mais, précédemment, il a été indiqué qu'Hérode voulait tuer Jean et qu'il était retenu par la crainte du peuple, parce que Jean passait pour un prophète. Et maintenant qu'on lui demande sa tête, et alors surtout qu'il est tenu par le respect du serment, comment se fait-il qu'il soit triste ? Apparemment il y a contradiction à avoir voulu alors et à ne plus vouloir maintenant, et l'affliction présente n'est pas en accord avec les dispositions antérieures. Mais, dans ce qui précède, il y a l'ordre des faits, ici maintenant, nous avons sous les yeux la figure d'une raison qui les accompagne. Le plaisir né de l'incroyance s'est emparé de la gloire de la Loi, mais le peuple, ayant conscience du bien qui se trouvait dans la Loi, ferme les yeux sur les conditions posées par le plaisir, non sans souffrir du péril qu'il court à coup sûr. Il sait qu'il n'aurait pas dû renoncer à des commandements d'une telle gloire, mais contraint par les péchés en vertu d'une sorte de serment, vicié et vaincu par la crainte et l'exemple des chefs qui sont à ses côtés, il obéit, même affligé, aux séductions du plaisir. Ainsi, au milieu de tout ce qui peut encore réjouir un peuple dissolu, la tête de Jean est apportée sur un plat – entendez que la perte subie par la Loi accroît le plaisir physique et le luxe du monde – et elle est offerte ainsi par la jeune fille à sa mère. Et voilà comment Israël, pour sa honte, a adjugé la gloire de la Loi au plaisir et à l'incroyance de sa maison, c'est-à-dire d'anciens païens. Les temps de la Loi étant donc terminés

SAINT HILAIRE DE POITIERS

et enterrés avec Jean, ses disciples rapportent ces événements au Seigneur, entendez qu'ils passent de la Loi aux Évangiles.

9. La Loi étant donc terminée, le Verbe de Dieu montant sur un navire entre dans l'Église et se retire dans un lieu désert, cela veut dire qu'il quitte la fréquentation d'Israël pour passer aux cœurs privés de la connaissance de Dieu. Apprenant cela, la foule suit à pied le Seigneur de la cité au désert, entendez qu'elle quitte la Synagogue pour l'Église. Voyant la foule, le Seigneur en eut pitié et guérit toute sa langueur et sa faiblesse, entendez qu'il purifie les esprits et les corps prisonniers du vieillissement de l'incroyance, pour qu'ils comprennent l'enseignement nouveau.

10. Et comme les disciples l'engageaient à renvoyer les foules dans les villages les plus proches, pour qu'elles y achètent de la nourriture, il répondit : Elles ne sont pas obligées d'y aller, montrant que ceux qu'il soignait n'avaient pas besoin de se nourrir d'une doctrine mise à prix et qu'ils n'étaient pas obligés de revenir en Judée pour acheter de la nourriture; il ordonne donc aux apôtres de leur donner de quoi manger. Ignorait-il qu'il n'y avait rien à donner ? Et lui qui voit à l'intérieur de l'esprit de l'homme, ne savait-il pas la quantité mesurée de nourriture mise en réserve entre les mains des apôtres ? Mais il fallait qu'une raison typologique fût entièrement développée. Les apôtres, en effet, n'avaient pas encore reçu le droit de réaliser et d'offrir le pain céleste comme nourriture de la vie éternelle. Leur réponse a en vue l'ordre de l'intelligibilité spirituelle. Ils répondirent en effet qu'ils avaient seulement cinq pains et deux poissons, parce qu'ils étaient encore retenus sous le régime des cinq livres de la Loi – les cinq pains – et nourris par l'enseignement des deux poissons, c'est-à-dire des prophètes et de Jean. Dans les œuvres de la Loi, il y avait la vie, comme dans le pain, et la prédication de Jean et des prophètes ranimait l'espérance de la vie humaine par la puissance de l'eau. Voilà donc ce que les apôtres servirent en premier lieu, parce qu'ils en étaient encore à ce régime, mais on nous montre la prédication des Évangiles partant de là, et s'étendant à partir de ces origines elle se développe, en accroissant sa puissance à profusion.

11. Ayant donc pris les pains et les poissons, le Seigneur leva les yeux vers le ciel, les bénit et les rompit, rendant grâce au Père d'être changé en nourriture dans l'Évangile après l'époque de la Loi et des prophètes. Après cela, le peuple est invité à s'asseoir sur l'herbe : il est non plus couché sur la terre, mais appuyé sur la Loi et chaque homme s'étend sur les fruits de son travail comme il le ferait sur l'herbe à terre. Les pains sont donnés aussi aux apôtres, parce que, par eux, les dons de la grâce divine devaient être redonnés. Ensuite et rassasiée de cinq pains et de deux poissons, et quand les convives furent assouvis, les morceaux de pain et de poisson furent assez abondants pour remplir douze corbeilles, entendez que la multitude est comblée par la parole de Dieu qui vient de l'enseignement de la Loi et des prophètes, et à la suite du service de la nourriture éternelle, la profusion de puissance divine mise de côté pour le peuple païen déborde pour donner la plénitude des douze apôtres. D'autre part, l'on constate que le chiffre de ceux qui mangent est celui-là même qui devait être le nombre des futurs croyants. En effet, selon un détail contenu dans le livre des Actes, dans l'immensité du peuple d'Israël, il y en eut cinq mille qui crurent. L'action miraculeuse s'étend même jusqu'à donner sa dimension au dessein qui sous-tend les faits. Les pains rompus avec les poissons s'accumulent, une fois le peuple assouvi, jusqu'aux chiffres de croissance destinés à être d'une part celui du peuple croyant et d'autre part celui de la plénitude qui serait donnée aux apôtres par la grâce céleste, en sorte que la mesure obéît au nombre et le nombre à la mesure et que la raison du calcul, enfermée dans ses limites, fût contenue par la mesure même de la puissance divine réglée en fonction de l'accomplissement qui suivrait.

12. L'intelligence humaine est vaincue par la réalisation de ce qui se fait. Et s'il arrive souvent que des idées congrues par l'intelligence ne soient pas expliquées par la parole, ici c'est la finesse de l'intelligence qui est elle-même émoussée et qui, poursuivre ce qui se passe, se sent engourdie en mesurant la difficulté d'une action si invisible. Ayant pris les cinq pains, le Seigneur leva les yeux vers le ciel confessant lui-même l'honneur de celui dont il tenait l'être, non qu'il fût obligé de regarder le Père

SAINT HILAIRE DE POITIERS

avec ses yeux de chair, mais pour que ceux qui étaient là comprissent de qui il avait reçu le pouvoir de mettre en œuvre une telle puissance. Il donne ensuite les pains à ses disciples. Les cinq pains n'en font pas plusieurs en se multipliant, mais les morceaux succèdent aux morceaux et l'on ne voit pas qu'ils se présentent coupés au bout, chaque fois qu'on les coupe. Au fur et à mesure la matière croît : est-ce à l'emplacement des tables ou dans les mains qui prennent ou dans la bouche des convives ? Je ne sais. Qu'on ne s'étonne pas que les sources jaillissent, qu'il y ait des grappes aux ceps, que le vin coule partout des grappes et que toutes les ressources de la terre se répandent selon un rythme annuel indéfectible, car un accroissement si considérable des pains révèle que par l'auteur de cet univers, était appliquée à une telle multiplication une mesure dans le déploiement de la matière. Un travail invisible s'accomplit en effet dans l'œuvre visible et le Seigneur des mystères célestes opère le mystère de l'action présente. La puissance de celui qui opère dépasse toute la nature et la logique de sa puissance déborde l'explication du fait : seule demeure l'admiration pour son pouvoir. En outre, il y a une suite dans la succession des causes et des actes.

13. Après cela, il ordonna à ses disciples de monter dans le navire jusqu'à ce qu'il dispersât lui-même les foules; et, la foule dispersée, il monta pour prier et, le soir venu, il était seul. Pour donner la raison de ces faits, il faut faire des distinctions de temps. S'il est seul le soir, cela montre sa solitude à l'heure de la Passion, quand la panique a dispersé tout le monde. S'il ordonne à ses disciples de monter dans le navire, de passer la mer, pendant qu'il renvoie lui-même les foules et, celles-ci une fois renvoyées, s'il monte sur une montagne, c'est qu'il leur ordonne d'être dans l'Église et de naviguer par la mer, c'est-à-dire le siècle, jusqu'à ce que, revenant dans son avènement de gloire, il rende le salut à tout le peuple qui sera le reste d'Israël, le dégage de ses péchés et, celui-ci étant dégage ou plutôt admis au royaume des cieux, li rende grâce à Dieu son Père et s'établisse dans sa gloire et sa majesté.

14. Mais sur ces entrefaites, les disciples sont portés de côté et d'autre par le vent et la mer et ballottés par toutes les agitations du siècle que suscite contre eux l'esprit impur. Mais à la quatrième veille, le Seigneur vient, car alors la quatrième démarche sera le retour du Seigneur vers l'Eglise errante et naufragée. Dans l'expression «quatrième veille de la nuit» on trouve en effet le nombre correspondant aux marques de sa sollicitude. En effet, la première veille a été celle de la Loi, la seconde celle des prophètes, la troisième celle de son avènement corporel, la quatrième se place à son retour glorieux. Mais il trouvera l'Eglise déclinante et cernée par l'esprit de l'Antichrist et toutes les agitations du siècle. Il viendra en effet au plus fort de l'anxiété et des tourments. Et parce que la manière habituelle d'agir de l'Antichrist les rendra inquiets devant toute nouvelle forme de tentation, ils seront dans l'effroi même à l'avènement du Seigneur, redoutant les images mensongères de la réalité et les fictions qui s'insinuent dans le regard. Mais le Seigneur qui est bon leur parlera aussitôt, chassera leur peur et leur dira : C'est moi, dissipant, par la foi en son avènement, la crainte du naufrage menaçant.

15. Le fait que Pierre, sur la totalité des passagers du navire, ose répondre et demande à recevoir l'ordre de venir sur les eaux trouver le Seigneur indique la disposition de son cœur au moment de la Passion, alors que seul derrière, marchant sur les traces du Seigneur au mépris des agitations du monde comparables à celles de la mer, il l'accompagna avec la même vertu pour mépriser la mort, mais son manque d'assurance révèle sa faiblesse dans la tentation qui l'attend. Car, bien qu'il eût osé s'avancer, il s'enfonçait : la faiblesse de la chair, en effet, et la crainte de la mort l'obligèrent même à aller jusqu'à la fatalité du reniement. Mais il pousse un cri et demande au Seigneur le salut. Ce cri est la voix gémissante de son repentir. Car le Seigneur n'avait pas encore souffert, quand Pierre revint à résipiscence, et il obtint à temps le pardon de son reniement, le Christ devant ensuite souffrir pour la rédemption de l'humanité.

16. Le fait que, dans le désarroi de Pierre, le Seigneur non point lui accorda la force de parvenir jusqu'à lui, mais lui tendit la main et l'ayant saisie le retint,

SAINT HILAIRE DE POITIERS

s'explique ainsi : Pierre n'était pas indigne de s'approcher de son Seigneur; en effet, il essaya de s'approcher, mais, encore dans cette circonstance, un ordre typologique a été observé. Car, en foulant au pied les agitations et les tempêtes du monde, le Seigneur ne pouvait faire partager à personnes a passion : seul, en effet, appelé à souffrir pour tous, il payait les péchés de tous, et la responsabilité de ce qui est assuré à tous par un seul n'admet pas d'être partagée. Puisque ainsi le Seigneur était à lui seul la rédemption de tous les hommes, avant, il avait aussi à racheter Pierre, l'ayant réservé alors pour être le gage de cette rédemption au titre de martyr du Christ.

17. Et il y a une chose à considérer chez Pierre : il les a devancés tous par la foi, car, tandis qu'il étaient dans l'ignorance, il fut le premier à lui répondre : *Tu es le Fils du Dieu vivant*. Il fut le premier à maudire la Passion, pensant qu'elle était un malheur. Il fut le premier à promettre qu'il mourrait et ne renierait pas. Il fut le premier à refuser qu'on lui lavât les pieds. Il tira aussi son glaive contre ceux qui se saisissaient du Seigneur.

18. Le calme que, lors de l'embarquement du Seigneur, connaissent le vent et la mer est présenté comme la paix et la tranquillité de l'Eglise éternelle à la suite de son retour glorieux. Et parce qu'alors il viendra en se manifestant, un juste étonnement leur a fait dire à tous : *Vraiment, il est le Fils de Dieu*. Tous les hommes feront alors l'aveu clair et public que le Fils de Dieu, non plus dans l'humilité de la chair, mais dans la gloire du ciel, a rendu la paix à l'Église.

19. *Ayant achevé la traversée, ils touchèrent terre à Gennesar, et comme les gens de ce lieu l'avaient reconnu, ils l'adoraient*. Depuis le rassemblement et le rassasiement des cinq mille hommes, beaucoup de faits se sont produits dans l'intervalle, faits auxquels nous nous sommes attardés dans le désir d'en rendre compte, mais la signification s'étend encore jusqu'au passage qui nous occupe. En effet, les temps de la Loi étant terminés et cinq mille hommes issus d'Israël étant introduits dans l'Église, voici que vient à la rencontre du Seigneur le peuple des croyants, qui est lui-même maintenant, au sortir de la Loi, sauvé par la foi et qui présente au Seigneur tous ceux des siens infirmes et malades, et ceux qui lui sont présentés souhaitaient toucher les franges de ses vêtements pour être guéris par la foi. Mais à la manière des franges qui dépassent de tout un vêtement, la puissance du saint Esprit sort de notre Seigneur Jésus Christ et, donnée aux apôtres qui à leur tour sortent pour ainsi dire aussi du même corps, elle procure le salut à ceux qui désirent son contact.

Chapitre 15

1. *Alors s'approchèrent de lui des scribes et des Pharisiens de Jérusalem qui lui disent, etc.* L'explication des paroles et des actes dans la suite du texte est évidente. En effet, aux remarques qui étaient présentées il répliqua lui-même en disant que toute plantation qui ne vient pas de son Père doit être arrachée, c'est-à-dire qu'il faut supprimer la tradition des hommes; car, en s'engouant pour elle, ils ont transgressé les préceptes de la Loi, ce qui faisait d'eux des chefs aveugles qui promettaient le chemin de la vie éternelle sans le voir, en sorte que les aveugles et les guides des aveugles tombaient dans la même fosse.

2. *Et sortant de là, Jésus se retira dans les territoires de Tyr et de Sidon. Et voici qu'une Chananéenne sortant de ce pays s'écria,* et la suite. La diversité des espèces de guérisons exprime la diversité des effets de leur cause, mais les paroles et l'acte de la guérison tirent leur enchaînement des faits qui précèdent. Il convainc les Pharisiens d'incroyance, flétrissant leur aveuglement comme guides et leur attachement superstitieux aux traditions des hommes. Et après cela, il vient dans les territoires de Tyr et de Sidon; la Chananéenne sortie de ces contrées pousse un cri d'imploration, confesse le Seigneur Fils de David et lui demande du secours pour sa fille. Le Seigneur se tait, les disciples intercèdent pour elle. Il leur répond qu'il a été envoyé aux brebis perdues de la maison d'Israël.

Mais elle, es prosternant, réclame son aide : le Seigneur lui dit qu'il n'est pas permis d'offrir aux chiens le pain des enfants. En retour elle réplique que les petits chiens mangent habituellement les miettes qui tombent de la table de leur maître. Après quoi, le Seigneur loue sa foi et, à l'heure même, la santé fut rendue à la jeune fille.

3. Pour voir la raison qui est intérieure rejoindre ce qui s'accomplit, il faut étudier, d'après la portée même des mots, qui est le personnage de la Chananéenne. Que la foule des prosélytes appartint et même appartient à Israël, est une réalité certaine. Elle est passée des païens aux œuvres de la Loi et, sortant de son état de vie antérieur, elle était retenue comme dans une maison par l'attachement religieux à une loi étrangère et dominatrice. Les Chananéens ont été les habitants des contrées où se trouve maintenant la Judée, mais, ou épuisés par la guerre ou dispersés dans le voisinage ou réduits en servitude par leur condition de vaincus, ils n'ont qu'un nom à présenter partout, sans avoir de terre ancestrale. Ce peuple donc, venant des païens, s'est mêlé aux Juifs. Et parce qu'il n'est pas douteux que, dans la foule qui a cru, il y avait une partie de prosélytes, cette Chananéenne sera justement considérée comme présentant l'image des prosélytes en sortant de son territoire, c'est-à-dire en quittant les païens pour la nationalité d'un autre peuple, et la fille pour laquelle elle prie est la foule des païens. Et parce que la Loi lui a fait reconnaître le Seigneur, elle l'appelle Fils de David. Car on trouve, en effet, dans la Loi, qu'un rameau sort de la tige de Jessé et que le Fils de David est roi d'un royaume éternel et céleste.

4. Elle n'a plus besoin elle-même de guérison, elle qui confesse le Christ comme Seigneur et Fils de David, mais elle demande du secours pour sa fille, c'est-à-dire pour la foule païenne prisonnière de la domination d'esprits impurs. Le Seigneur se tait, gardant par sa résignation au silence le privilège du salut à Israël. Et pris de pitié, les disciples joignent leur prière, mais lui qui renfermait le mystère de la volonté du Père, répondit qu'il avait été envoyé aux brebis perdues d'Israël, pour qu'il fût d'une clarté évidente que la fille de la Chananéenne portait en elle la figure de l'Église, elle qui réclamait ce qui était accordé à d'autres; non que le salut ne dût pas aussi être donné aux païens, mais le Seigneur était venu pour les siens et chez lui, et il attendait donc les prémices de la foi de ceux dont il était sorti, les autres devant être sauvés ensuite par la prédication des apôtres. Voilà pourquoi il dit : Il n'est pas permis de prendre le pain des fils et de le donner aux chiens. L'honneur accordé à Israël, l'attachement de Dieu pour lui augmentent sa jalousie; et, conformément à ces privilèges, la foule des païens reçut le nom de chiens. Mais la Chananéenne, sauvée

SAINT HILAIRE DE POITIERS

elle-même déjà par la foi et certaine du mystère intérieur, répondit que les petits chiens – sous le couvert d'un diminutif affectueux, l'opprobre du terme «chiens» était déjà affaibli – se nourrissaient des miettes qui tombaient de la table.

5. Et pour que nous comprenions que le silence du Seigneur provenait de la considération du temps, non d'un obstacle mis par sa volonté, il ajouta : *Ô femme, ta foi est grande !* Voulant dire que déjà certaine de son salut, elle avait foi – ce qui est mieux encore – dans la réunion des païens, à l'heure où bientôt, étant croyants, ils seront libérés comme la jeune fille de toute forme de domination des esprits impurs. Et la confirmation des faits suit logiquement. En effet, comme conséquence, après la préfiguration du peuple des païens dans la fille de la Chananéenne, sur la montagne, des hommes prisonniers de maladies d'espèces diverses sont présentés au Seigneur par des foules : ce sont des hommes incroyants, et par là malades, qui sont formés par des croyants à l'adoration et au prosternement et auxquels le salut est rendu et, pour concevoir, étudier, louer et suivre Dieu, toutes les fonctions physiques et morales sont restaurées.

6. Or Jésus, ayant réuni ses disciples, leur dit : *J'ai pitié de cette foule, parce qu'il y a trois jours déjà qu'elle reste avec moi,* et la suite. Le cours des actions observe un ordre, mais à des actes qui sont les mêmes correspond une explication parallèle des paroles. Nous nous rappelons que la fille de la Chananéenne constitue une image de l'Église, et nous avons fait entendre que la guérison du peuple qui suit marque le rassemblement des païens malades. Maintenant donc il faut traiter avec soin des propos et des actions du Seigneur, pour voir si l'événement et les paroles qui précèdent, compris de la manière que nous avons rapportée, reçoivent aussi de ceux qui suivent la garantie d'une même intelligibilité. Le Seigneur éprouve de la pitié à voir la foule rester trois jours avec lui et il ne veut pas la renvoyer à jeun, de peur qu'elle ne succombe d'inanition en chemin. Les disciples allèguent que les pains ne sont pas assez nombreux pour qu'on puisse en être rassasié et saturé. Le Seigneur s'informa du nombre de pains qu'ils avaient. Ils répondirent qu'ils avaient sept pains et quelques poissons. Les foules ont l'ordre de s'asseoir par terre, et le Seigneur, prenant les pains et les poissons, rendit grâce, les rompit et donna à ses disciples les morceaux coupés au bout pour qu'ils les offrissent. Les morceaux des sept pains et des quelques poissons rassasient cependant quatre mille hommes, ce qui n'empêcha pas que, alors que tous étaient rassasiés, le pain, qui se coupait au bout, regorgea au point de remplir sept corbeilles.

7. Beaucoup de détails, il est vrai, se présentent qui sont nouveaux. Les disciples, prenant en pitié un jeûne d'un seul jour, voulurent renvoyer dans leur village les cinq mille hommes, pour qu'ils y achètent de la nourriture. Maintenant, ils se taisent durant trois jours entiers. Ensuite la foule précédente s'étend sur l'herbe; celle-ci s'assoit par terre. Alors, cinq pains, ici sept pains sont offerts. Alors, c'étaient deux poissons, ici, c'est un nombre qui n'est pas déterminé, mais qui est évoqué par le terme «quelques-uns». Alors, on avait cinq mille hommes, ici quatre mille. Alors, on avait douze couffins remplis, ici sept corbeilles. Je pense qu'il y a ici une réplique de la scène que précédente et que tout est adapté de façon sous-jacente pour être conforme à la personnalité du peuple. Essayons maintenant de donner une raison adaptée à l'événement et à son motif, montrant que si les faits d'alors conviennent au peuple Juif qui croit, ceux de maintenant sont adaptés au peuple des païens.

8. L'ordre des propos du Seigneur est le même que celui qui est observé dans l'obtention de la grâce. Ceux qui, en effet, doivent venir au baptême confessent d'abord qu'ils croient au Fils de Dieu, à sa passion et à sa résurrection; et à cette profession d'engagement on donne sa foi. Et pour que cette promesse verbale soit suivie d'une certaine vérité des actes eux-mêmes, on demeure dans le jeûne tout le temps de la passion du Seigneur en s'unissant à lui par une sorte de participation à sa passion. Que ce soit donc par l'engagement d'une promesse ou que ce soit par le jeûne, on passe avec le Seigneur tout ce temps de la passion dominicale.

9. Et le Seigneur, prenant en pitié l'espérance de ceux qui l'accompagnent ainsi, indique qu'ils sont depuis trois jours avec lui. Et pour éviter que dans le déroulement

SAINT HILAIRE DE POITIERS

de la vie du siècle, c'est-à-dire dans l'accomplissement de leur route, un accès de faiblesse ne les ébranle, il veut les alimenter de sa nourriture et les raffermir par la vertu de son pain, pour qu'ils aient jusqu'au bout le courage de faire tout le chemin, puisque les disciples déploraient qu'il n'y eût pas de pain au désert. Et pourtant, ils avaient recueilli dans la scène précédente cette leçon que rien n'est impossible à Dieu. Mais les mobiles des actes réalisent le plan d'une intelligibilité intérieure. Quel zèle, en effet, les apôtres ont mis à sauver Israël, c'est ce que nous apprennent les lettres du bienheureux Paul et c'est parce que ce zèle demeure le même, qu'ici, en présence d'un rassemblement de païens, le manque de pain est allégué et leur jeûne est passé sous silence.

10. Ainsi sept pains sont offerts. Les païens ne trouvent pas en effet de salut dans la Loi et les prophètes, mais ils vivent par la grâce de l'esprit, dont le don a sept formes, comme l'enseigne Isaïe. C'est donc la foi en l'Esprit qui donne le salut aux païens. Ceux-ci se couchent sur la terre, car auparavant ils n'avaient pas eu les œuvres de la Loi pour s'étendre, mais tout en adhérant à ce qui est l'origine des péchés de leurs corps, ils sont appelés au don de l'Esprit septiforme. Le nombre indéterminé de poissons indique que sont partagés et servis les divers dons et charismes qui rassasient la foi des païens par la diversité de leurs grâces. Mais le fait que sept corbeilles sont remplies indique l'abondance débordante et démultipliée de l'Esprit septiforme, qui regorge de ce qui a à donner. À nous rassasier il devient toujours ce qu'il plus riche et plus plein. Le fait que quatre mille hommes sont rassemblés signifie la multitude d'hommes innombrables des quatre parties du monde. En effet, pour donner une image de l'avenir, le dénombrement de la foule qui est rassasiée atteint un nombre de milliers de parts qui égale le nombre des parties du monde, d'où conflueraient des milliers de croyants vers le don de la nourriture céleste. Ainsi, la foule est renvoyée rassasiée et comblée. Et parce que le Seigneur demeure avec nous tous les jours de notre vie, il s'embarque sur le navire, c'est-à-dire l'Église, escorté du peuple des croyants.

1. *Les Pharisiens et les Sadducéens s'approchèrent de lui le mettant à l'épreuve et lui demandèrent de leur montrer un signe venant du ciel.* Les Pharisiens et les Sadducéens se présentent enorgueillis par l'assurance de la Loi et, dédaignant les œuvres miraculeuses de la foi, ils prient qu'on leur montre un signe venant du ciel. Voyant l'abaissement de la chair et du corps dans le Christ, ils refusent de recevoir l'enseignement qui se dégageait des actes qu'il accomplissait sous les traits d'un homme. Riant de leur orgueil et de leur vanité, il répondit qu'ils faisaient beaucoup de pronostics sur la nature du ciel quand ils annonçaient un ciel serein ou des nuages d'après le rouge de l'aurore ou du couchant, mais que, par ailleurs, ils ignoraient les signes des temps, alors que toute la Loi et les prophètes signalaient des preuves de sa venue tirées des œuvres étonnantes qu'il accomplissait, si bien que, comme le rougeoiement du ciel ou le matin ou le soir garantissait le temps, les preuves de ses miracles et de ses actes aura dû procurer une connaissance évidente des temps.

2. Mais en disant qu'il leur serait donné le signe de Jonas, lui qui est né du ciel, il leur a fixé un signe terrestre, pour qu'ils soient retenus dans les limites de la confession de son abaissement corporel. Le Seigneur se compare à celui qu'il avait envoyé prêcher la pénitence aux Ninivites, comme son image exacte visant la réalité de la passion future. Jonas, en effet, fut projeté du navire par la fureur des vents, dévoré par la baleine et après trois jours rejeté vivant sans avoir été retenu par le monstre ni réduit à état de nourriture, mais, à l'encontre de la nature du corps humain, intact et sans dommage, il sort à l'air supérieur par la vertu attachée à la préfiguration du Seigneur. Tel est donc le signe fixé qu'il montre comme celui de sa puissance, enseignant qu'il y a en lui la rémission des péchés par la pénitence, lui qui doit être rejeté de Jérusalem ou de la Synagogue par le souffle tyrannique des esprits impurs, qui doit être livré à la puissance de Pilate, c'est-à-dire au jugement du siècle, qui doit être englouti par la mort comme par un monstre issu de l'élément qu'elle est elle-même et qui, après trois jours, à l'encontre de la condition humaine qu'il avait prise, au lieu d'être retenu par la mort, émerge d'elle vivant et intact. Ainsi les traits qui, dans son humanité tirée de la conception virginale, étaient remplis de vertu divine, il a voulu qu'on les connût et qu'on les comprit comme s'appliquant à lui, grâce au signe d'un prophète et à l'exemple d'un homme.

3. *Et les quittant, il s'en alla.* Ce n'est pas comme ailleurs où on lit : «Renvoyant les foules, il s'en alla.» Mais, comme l'erreur de l'incroyance occupait des esprits présomptueux, il est écrit, non qu'il les renvoya, mais qu'il les quitta. *Et comme il était arrivé de l'autre côté de la mer, ses disciples oublièrent de prendre des pains. Or Jésus leur dit : Méfiez-vous du levain des Pharisiens et des Sadducéens.* C'est l'obscurité totale et absolue en ce qui concerne le levain des Pharisiens et des Sadducéens. Mais l'ordre donné aux apôtres de s'en abstenir est un avertissement de ne pas se compromettre avec l'enseignement des Juifs, car les œuvres de la Loi ont été instituées en vue de la foi qui les réalise et comme figure des choses qui suivraient, en sorte que ceux à l'époque et à la génération desquels était échue la vérité devaient penser qu'aucun espoir ne reposait plus désormais sur une apparence de vérité, pour éviter que l'enseignement des Pharisiens ignorant le Christ ne porte atteinte aux réalisations de la vérité de l'Évangile.

4. *Jésus vint au pays de Césarée de Philippe et il interrogeait ses disciples,* et la suite. Dans le déroulement de ses paroles et de ses actes, il procure à ses disciples une connaissance plus évidente de lui et il établit une sorte de schéma raisonné de l'intelligence de lui-même. Or la foi vraie et inviolable veut que, du Dieu d'éternité, – qui, parce qu'il a toujours eu un Fils a toujours le droit et le titre de Père, de façon que, s'il n'y avait pas toujours un Fils, il n'y eût pas toujours un Père – a procédé Dieu le Fils qui tient l'éternité de l'éternité de son Père. Qu'il naquit était la volonté de celui dont la puissance et le pouvoir impliquaient qu'il naquit. Le Fils de Dieu est donc Dieu de Dieu, Dieu unique dans les deux, car il a reçu la divinité – *theoteta*, en latin *deitas*

SAINT HILAIRE DE POITIERS

– de son Père éternel, duquel il a procédé en naissant. Il a reçu ce qu'il était et le Verbe est né ce qu'il a toujours été dans le Père. Et ainsi le Fils est à la fois éternel et né, parce que ce qui est né en lui n'est autre chose que ce qui est éternel.

5. Cela étant, la plénitude de la confession veut qu'il ait pris un corps et se soit fait homme, parce que, comme l'éternité a reçu un corps de notre nature, il faut reconnaître que la nature de notre corps peut prendre la puissance de l'éternité. Ainsi, parce que le souverain bien réside dans cette foi, il demande aux disciples ce que les hommes disaient qu'il était, lui, le Fils de l'homme, ajouta-t-il, car l'idée poursuivie par la confession de foi, c'est qu'on n'oublie pas qu'il est Fils de l'homme, il est Fils de Dieu, parce que l'un comme des deux termes sans l'autre n'apporte aucun espoir pour le salut.

6. Après qu'on lui eut donc exposé les opinions des hommes qui à son sujet étaient divergentes, il leur demande ce qu'ils pensent eux-mêmes de lui. Pierre répondit : *Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant*. Mais Pierre avait soupesé la clause de la question proposée. Le Seigneur avait dit en effet : *Que disent les hommes que je suis ? moi le Fils de l'homme ?* Assurément, la vue de son corps manifestait le Fils de l'homme, mais en ajoutant : *Que disent-ils que je suis ?*, il fit comprendre qu'en plus de ce qu'on voyait en lui, il y avait autre chose à discerner, car Fils de l'homme, il l'était. Quelle opinion attendait-il donc d'un jugement porté sur lui ? Non pas, croyons-nous, celle qu'il avait exprimée à son sujet : mais, en fait, l'objet de la question était un mystère où devait tendre la foi des croyants.

7. La confession de Pierre obtint pleinement la récompense qu'il méritait pour avoir vu dans l'homme le Fils de Dieu. Bienheureux il l'est, loué pour avoir étendu sa vue au delà des yeux humains, ne regardant pas ce qui venait de la chair et du sang, mais contemplant le Fils de Dieu révélé par le Père céleste, et jugé digne de reconnaître le premier ce qui dans le Christ était de Dieu. Ô fondement qu'il a la chance de donner à l'Eglise, au titre de son nom nouveau, et pierre digne de l'édifier, de façon qu'elle brise les lois de l'enfer, les portes du Tartare et toutes les prisons de la mort ! Ô bienheureux portier du ciel, au jugement de qui sont remises les clés de l'accès à l'éternité : sa sentence sur terre fait d'avance autorité au ciel, en sorte que ce qui a été lié ou délié sur terre obtienne au ciel aussi la condition d'un statut identique.

8. Il ordonne encore aux disciples de ne dire à personne qu'il est lui-même le Christ, car il fallait que d'autres, c'est-à-dire la Loi et les prophètes, fussent témoins de son Esprit, tandis que le témoignage de la Résurrection est propre aux apôtres. Et comme la béatitude de ceux qui connaissent le Christ dans l'Esprit a été manifestée, à son tour le danger de voir son humilité et sa passion reniées est mis en évidence.

9. Comme il avait enseigné qu'il lui fallait aller à Jérusalem, puis souffrir beaucoup encore de la part des anciens du peuple, des scribes et des princes des prêtres jusqu'à mourir et ressusciter le troisième jour, Pierre le saisissant lui dit : Loin de toi, Seigneur; cela n'aura pas lieu. Mais lui se retournant dit à Pierre : Passe derrière moi, Satan, tu m'es un scandale ! De même que c'est un don de Dieu de reconnaître le Christ comme Dieu dans l'Esprit, c'est l'œuvre du diable de ne pas reconnaître le Christ dans l'homme. Et il y a un égal danger à dire qu'il n'est pas un corps en dehors de sa divinité ou qu'il n'est pas Dieu en dehors de son corps. Et si, dans l'éternité de l'Esprit, Dieu n'est pas incarné dans cette chair, c'est pour le salut de l'homme que le Christ est dans un corps qu'il a pris à l'homme.

10. Ainsi, après l'annonce de la Passion, le diable saisissant l'occasion – jusqu'à il s'était tenu éloigné de Pierre, – parce qu'il paraissait tout à fait incroyable aux apôtres que celui en qui Dieu était fût exposé à la souffrance, profitant de ce moment favorable à une infidélité humaine, inspira à Pierre l'idée d'un tel sentiment. En effet, il maudit la Passion jusqu'à dire : *Au loin*, expression qui contient une imprécation contre une chose détestable. Mais le Seigneur sachant la pression des manœuvres du diable commanda à Pierre : Va derrière moi, c'est-à-dire lui commanda de le suivre dans l'imitation de sa passion. Et se retournant contre celui qui suggérait à Pierre ce sentiment, il ajouta : Satan, tu m'es un scandale. Il ne convient pas de penser que le

SAINT HILAIRE DE POITIERS

nom de Satan et l'offense du scandale soient attribués à Pierre après tant de proclamations de béatitude et de puissance. Mais parce que toute incroyance est l'œuvre du diable, le Seigneur, offensé par la réponse de Pierre, maudit avec l'infamie de son nom l'instigateur de cet acte d'incroyance.

11. Alors Jésus dit à ses disciples : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renie lui-même*, et la suite. Ô faute heureuse et perte bénéfique ! Le Seigneur a voulu que nous nous enrichissions par la perte de l'âme et du corps et nous invite à être comme lui, parce qu'établi lui-même dans la forme de Dieu, s'étant fait humble et obéissant jusqu'à la mort, il a reçu la primauté de toute la puissance qui est en Dieu. Il faut donc le suivre en prenant sa croix et l'accompagner, sinon dans le destin de sa passion, du moins dans le désir de celle-ci. Quel intérêt y a-t-il en effet à s'emparer du monde et à trouver les richesses du siècle en ayant toute la domination de la puissance terrestre, si l'âme doit périr et la vie consommer sa perte ? Contre quoi cherchera-t-on à échange l'âme, lorsqu'elle sera perdue ? Le Christ siègera effet avec les anges, rendant à chacun individuellement ce qu'il méritera. Quel gage apporterons-nous à la vie ? Je suppose, les trésors préparés pour le commerce futur de richesses terrestres, les titres ambitieux de nos dignités et de notre gloire, les images anciennes d'une noblesse raffinée ? Il faut renier tout cela, pour avoir en abondance des biens meilleurs; il faut suivre le Christ dans le mépris en sacrifiant ceux qui l'éternité des biens spirituels de toutes choses et gagner l'éternité des biens spirituels en sacrifiant ceux qui sont de la terre.

Chapitre 17

1. *En vérité, en vérité, je vous dis que certains qui sont ici ne goûteront pas la mort, avant de voir le Fils de l'homme venant dans son royaume.* Le Seigneur enseigne par des actes et des mots et c'est de la foi de notre espérance que nous instruisent au même titres a parole et son action. Il avait imposé en effet un lourd fardeau à la faiblesse humaine en obligeant les hommes qui commencent à avoir la conscience de la vie puisée dans le goût de vivre, en abandonner la jouissance, qui dans l'immédiat est charmait leur corps, et à se renier eux-mêmes, c'est-à-dire à refuser d'être ce qu'ils commencent à être et ce dont la conscience a pris naissance dans le goût de la volonté, en les obligeant ensuite à suivre l'opinion d'un espoir douteux et incertain, alors dans ce qui passe pour présent existent les attraits d'une joie charmante. Il fallait donc l'autorité d'un exemple vrai et évident pour qu'à l'encontre de la force et de la conscience d'un jugement, le sacrifice des biens présents devint souhaitable, le gain des choses à venir n'étant pas douteux dans la suite. Aussi quand le Seigneur eut rappelé qu'il fallait prendre sa croix, perdre sa vie et faire le sacrifice du monde en échange de la vie éternelle, il se tourna vers ses disciples et déclara qu'il y en aurait parmi eux qui ne goûteraient pas la mort, avant de contempler le Fils de l'homme dans la gloire de son royaume. En stipulant une gustation il indique que, pour les hommes de foi, il n'y a qu'une sorte d'effleurement léger de la mort. Et voici comment les paroles sont suivies de leur réalisation.

2. Six jours après, Pierre, Jacques et Jean sont pris à part et font halte sur une haute montagne. Sous leurs regards le Seigneur est transfiguré et resplendit de toute sa tenue de gloire. Et même dans une scène de ce genre il y a un plan, une façon de compter, une leçon qui sont objet d'attention. C'est après un délai de six jours que le Seigneur se montre dans sa tenue de gloire : ainsi est préfiguré l'honneur du royaume des cieux, lorsque se sera déroulée une durée de six mille ans. Le choix de trois apôtres montre l'élection future du peuple à partir du triple lignage de Sem, Cham et Japhet. Si, sur toute la somme des saints, Moïse et Élie assistent à la scène, c'est parce que le Christ est dans son royaume, au milieu de la Loi et des prophètes – en effet; il jugera Israël en compagnie de ceux qui lui ont rendu témoignage en le prêchant, et encore si Moïse se tenait visible, c'était pour montrer que la gloire de la Résurrection était destinée aussi aux corps humains. Quant au Seigneur lui-même, il devint plus éblouissant que la neige et le soleil, c'est-à-dire brillant de l'éclat d'une lumière céleste au-delà de ce que nous imaginons; pour Pierre, qui offrait de faire trois tentes en cet endroit, il ne reçut aucune réponse, car le moment n'était pas encore venu qu'il siégeât dans cette gloire.

3. Mais alors qu'il parlait encore, une nuée brillante les couvrit et l'esprit de la puissance divine les enveloppe. Une voix venant de la nuée fait entendre que celui-ci est son fils, son élu, celui qui a ses complaisances, celui qu'il faut écouter, pour avoir en lui un garant de ces enseignements qui, par un fait exemplaire, assure qu'après le sacrifice du monde, après le désir de la Croix, après la mort corporelle, la gloire du royaume des cieux suivrait la résurrection des morts. Puis, terrifiés et abattus, il les releva et ils n'observent plus que celui qu'ils avaient vu, placé au milieu de Moïse et Élie. C'est en effet pour figurer l'avenir et rendre crédible ce qui se passe que Moïse et Élie avaient pris place sur la montagne. Il ordonne de faire silence sur les faits qu'ils avaient vus, jusqu'à ce qu'il ressuscitât des morts, car c'était une récompense réservée à la foi que al gloire revînt à ceux qu'on ne trouverait pas prenant à la légère la simple autorité de ses instructions car il les avait vu faibles au son de sa voix –, en sorte que ce ne fût pas avant d'avoir été remplis de l'Esprit saint qu'il seraient les témoins des événements spirituels.

4. Ils sont encore préoccupés par l'heure d'Elie et lui posent la question. Il leur répond qu'Elie doit venir et rétablir toutes choses, c'est-à-dire qu'il doit ramener à la connaissance de Dieu le reste d'Israël qu'il aura saisi. Mais il fait comprendre que Jean étant venu dans la puissance et l'esprit d'Élie, sur lui se sont exercés les traitements

SAINT HILAIRE DE POITIERS

les plus pénibles et les plus rudes, pour tout en annonçant la venue du Seigneur, il devance aussi sa passion en donnant le modèle de la souffrance injuste.

5. *Et comme il était venu trouver la foule, un homme se présenta à lui se roulant à ses genoux et disant : Seigneur aie pitié de mon fils.* Le Seigneur étant revenu trouver la foule, un père se roulant à ses genoux lui présente son enfant, un possédé qui tombe à maintes reprises dans l'eau et le feu, sans que les apôtres aient pu lui assurer la guérison. Ils sont réprimandés, le démon est sommé et l'enfant guéri.

6. Les apôtres, s'ils avaient cru, n'avaient pas cependant encore une foi parfaite. Car le Seigneur demeurant sur la montagne et eux-mêmes stationnant avec la foule, une sorte de torpeur avait relâché leur foi. Et s'il leur dit : *Génération incrédule et perverse, jusqu'à quand serai-je avec vous ?* c'est parce qu'en son absence, l'habitude de l'antique incroyance s'était infiltrée. Il leur apprend donc qu'ils ne peuvent procurer le salut, si, dans le temps intermédiaire entre les Évangiles et son second avènement, ils s'écartent de la foi, comme si le Seigneur était absent.

7. Ensuite, comme ils lui demandaient pourquoi, ils n'avaient pu chasser le démon, il leur répondit que leur manque de foi les avait empêchés de pouvoir le faire. Si la foi était en eux comme le grain de sénevé, ils commanderaient à cette montagne avec une puissance efficace de passer d'un lieu dans un autre. Mais déjà il avait quitté la montagne et tenait ces propos au milieu des foules. Aussi est-ce lui-même qu'il désigna par la plus petite de toutes les graines, celle de sénevé, et le diable qu'il nomma une montagne, parce qu'elle représente les esprits et puissances des cieus, destinée à être rejetée et précipitée dans les profondeurs de la mer comme au fond de l'enfer, grâce à ceux qu'assisteront à cet effet le jeûne et la prière.

8. Nous observerons encore ici la disposition qui veut que, sous le nom de disciples, il soit question de la personne des Pharisiens et des scribes, auxquels, tels qu'à des disciples, la Loi a confié la guérison du peuple, comme le père son fils, en l'absence du Seigneur. Ce peuple, sous la domination des péchés, tantôt tombait dans le feu du jugement, tantôt se précipitait par habitude dans l'eau de ses péchés quotidiens. Ceux qui sont là ne lui ont donc procuré aucune aide, parce que, pendant qu'avec Moïse le Seigneur était resté sur la montagne, ils étaient devenus incroyants. C'est pour que s'accomplisse un plan typologique que les disciples s'étonnent de n'avoir pu chasser les démons, alors que tout pouvoir leur avait été accordé non seulement pour chasser les démons, mais encore pour ressusciter les morts. Or parce que la Loi ne serait plus avec eux, il dit : *Génération incrédule et perverse – ce n'est pas en tout cas à ceux qu'il avait sanctifiés qu'il paraît adresser ces mots – , jusqu'à quand serai-je avec vous ?* en ce sens que n'ayant pas la foi, ils perdraient même cette Loi qu'ils avaient. Car s'ils avaient eu la foi en lui, parce que le gratin de sénevé c'est lui, chassant par la puissance du Verbe ce poids de péché et cette masse lourde d'incroyance loin du peuple qui leur était présenté, ils les auraient transportés dans le monde des païens et du siècle, telle une montagne dans la mer.

9. *Comme ils séjournaient en Galilée, Jésus leur dit : Il arrivera que le Fils de l'homme soit livré aux mains des hommes.* La tristesse suit l'indication de la Passion, car le mystère de la croix qui serait assumée n'avait pas encore été révélé par la puissance de la Résurrection.

10. *Et comme Jésus était arrivé à Capharnaüm, les hommes qui collectaient la didrachme s'approchèrent de Pierre.* On réclame au Seigneur le paiement d'une didrachme. C'était la redevance du service accompli au temple que la Loi avait fixée à l'ensemble d'Israël pour le rachat de l'âme et du corps. Mais la Loi, comme nous le savons, est l'ombre des biens à venir. Ce que Dieu demandait par une somme d'argent ne lui servait pas à accorder, contre une dépense aussi modique, le rachat des fautes de l'âme et du corps. C'est donc pour que nous nous l'offrions dans le Christ inscrits, engagés et marqués au nom du Christ qui est le vrai temple de Dieu, que l'offrande de cette didrachme a été décrétée en témoignage rendu au Fils de Dieu.

11. Voilà pourquoi, Pierre gardant le silence depuis que cela est convenu, il prend les devants en lui disant : *Qu'en penses-tu Simon ? Les rois de la terre, de qui*

SAINT HILAIRE DE POITIERS

perçoivent-ils un tribut ou un impôt ? etc. Est-il douteux que les fils de rois ne sont pas soumis aux tributs ? et que ceux qui ont l'héritage du royaume sont libérés de la servitude ? Mais ces propos visent quelque chose de plus intérieur. On demandait une didrachme au peuple. La Loi effectivement trouve sa conclusion dans la foi qui devait être révélé par le Christ; et donc, selon l'habitude de la Loi, cette même didrachme était réclamée au Christ comme elle le serait à un homme. Mais pour montrer qu'il n'était pas soumis à la Loi et pour témoigner de la gloire de la majesté paternelle en lui, il présenta l'exemple d'un privilège de la terre : les fils de rois n'étaient soumis ni à l'impôt ni aux tributs, et lui devait être plutôt celui qui rachète notre âme et notre corps au lieu qu'on lui réclamât de quoi racheter sa personne, parce que le propre du fils d'un roi devait être de n'avoir pas le sort commun des autres. Il prend donc sur lui le scandale de payer, mais il est libre de sa dette envers la Loi.

12. Ensuite, pour qu'on connût aisément ce que la didrachme préfigurait dans la Loi, il a fait voir sous la réalité des faits présents le sens de la Loi et la fermeté de la liberté évangélique. Pierre reçoit l'ordre d'aller à la mer, de jeter l'hameçon, de scruter la bouche du premier poisson qui montera et d'offrir pour lui et pour le Seigneur le statère qu'il y trouvera. C'est une didrachme, c'est-à-dire deux deniers, qui est réclamée au Seigneur : pourquoi Pierre devait-il offrir un statère ? Ensuite, en l'invitant à scruter le premier poisson, il indique qu'une plus grande quantité va monter aussi à la surface. Et encore, est-ce que la nature des poissons admettait que sur le rivage on trouve par hasard un statère plutôt enfermé dans la bouche que caché dans le ventre ? Une raison intérieure est donc sous-jacente à l'accomplissement des faits présents.

13. Destiné en effet à la prédication et devenu pêcheur d'hommes, Pierre a jeté dans le siècle l'hameçon de son enseignement, pour en extraire par la douceur de l'appât les hommes qui sont errants et flottants. À cet hameçon t'est accroché ce bienheureux, premier martyr après le Seigneur, qui enfermait dans sa bouche le quadruple denier, c'est-à-dire qui, dans l'unité du nombre des Évangiles, prêchait la gloire de Dieu et le Christ Seigneur en les regardant dans sa passion. Ainsi Étienne est monté le premier, Étienne a enfermé dans sa bouche un statère, qui contenait aussi la didrachme équivalant à deux deniers de la prédication nouvelle. C'est elle que la Loi préfigurait, c'est de cette vérité qu'elle répandait l'ombre comme l'image de son corps, c'est cette rédemption de l'âme et du corps qu'elle désignait. Et s'il dit : *Donne pour moi et pour toi*, c'est non plus de la valeur d'un didrachme, mais d'un statère que Pierre devait s'acquitter pour le Christ et pour la prédication du Christ.

Chapitre 18

1. *Ce jour-là, les disciples s'approchent de Jésus en lui disant : Qui, à ton avis, est le plus grand dans le Royaume des cieux ?* et la suite. Le Seigneur enseigne qu'on n'entre dans le royaume des cieux que si on revient à la nature des enfants, c'est-à-dire que les vices de notre corps et de notre âme doivent être ramenés à la simplicité de l'enfant. Enfants, c'est le nom donné à tous ceux qui croient par la foi dans la parole entendue. Ils suivent, en effet, leur père, aiment leur mère, ne savent pas vouloir du mal au prochain, négligent le souci de richesses; ils ne sont pas arrogants, ne haïssent pas, ne mentent pas, croient ce qu'on leur dit et tiennent pour vrai ce qu'ils entendent. Et quand tous nos sentiments ont pris cette forme habituelle et cette inclination, ils nous rendent accessible le chemin des cieux. Il faut donc revenir à la simplicité des enfants, parce que, établis en elle, nous porterons autour de nous l'image de l'humilité du Seigneur.

2. Si nous sommes ainsi, et si quelqu'un nous reçoit au nom du Christ, il obtiendra la faveur d'avoir reçu le Christ. Mais pour celui qui aura scandalisé un de ces petits, c'est-à-dire qui lui aura dressé l'obstacle de la tentation, il est avantageux qu'on lui suspende au cou une meule d'âne et qu'il soit plongé au fond de la mer. Ce n'est pas vain que tant de dispositions si importantes sont prises, soit pour les ânes, le fait qu'il faille avec elle être plongé au fond de la mer et qu'on y ait avantage. Selon le sens commun et universel ce qui est avantageux est toujours utile. Quelle utilité y a-t-il donc à être immergé une meule à âne suspendue au cou ? Une mort si pénible atteindra au châtement, et je ne sais comment il sera utile de rechercher ce qui est le dernier des maux. Quelle interprétation faut-il donc donner ? Telle est la question à poser. Ce qu'accomplit la meule est un travail aveugle, car les bêtes de somme ont les yeux clos, tandis qu'on les fait tourner en rond. Et sous le nom d'ânes nous avons souvent trouvé désignés les païens. Ainsi, les païens ne savent pas ce qu'ils font et, pris dans l'activité de leur vie, ils sont enfermés dans l'inconscience de leur effort aveugle. Aux Juifs le chemin de la connaissance a été donné dans la Loi. Mais s'ils devaient scandaliser les apôtres du Christ, il eût mieux valu qu'on les plongeât dans la mer, une meule à âne attachée à leur cou, autrement dit qu'ils demeurassent dans l'ignorance du siècle, écrasés par l'effort des païens, parce qu'on eût mieux admis qu'ils ignorent le Christ plutôt que de ne pas le recevoir, alors qu'il leur avait été prophétisé.

3. *Malheur au monde à cause des scandales. Il est nécessaire de fait que des scandales arrivent, mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive.* L'humilité de la Passion est un scandale pour le monde. Car l'attitude dans laquelle s'enferme avant tout l'ignorance humaine est le refus d'admettre, sous l'aspect dégradant de la Croix, le Seigneur de la gloire éternelle. Et y a-t-il une chose plus dangereuse pour le monde que de n'avoir pas reçu le Christ ? Mais pourtant, sous le terme d'homme, celui-ci désigne comme responsable de ce scandale le peuple juif qui donne au monde toutes les occasions d'être en danger de renier le Christ dans sa passion, alors que la Loi et les prophètes ont enseigné qu'il devait souffrir. Et lui dit qu'il est nécessaire qu'arrivent des scandales, parce qu'en lui toute l'humilité de la Passion devait s'accomplir en vue du mystère de l'éternité qui nous sera restituée.

4. Précédemment, nous avons exposé que la main ou le pied à retrancher recouvre des titres de parenté et ainsi s'il exige l'abandon des liens de famille avec Israël qui est représenté par une sorte d'ablation des membres, c'est parce que, par lui, des occasions de scandale sont données au monde.

5. *Veillez à ne pas mépriser un de ces petits qui croient en moi.* Il a formé un lien très étroit d'amour réciproque comme un privilège pour ceux qui auraient dans le Seigneur une foi vraie. Les anges des petits enfants voient en effet Dieu chaque jour, parce que le Fils de l'homme est venu sauver ce qui est perdu. Ainsi le Fils de l'homme sauve, les anges voient Dieu et les anges des petits enfants les assistent; il est reconnu comme une évidence que les anges assistent les prières des croyants;

SAINT HILAIRE DE POITIERS

donc les anges offrent chaque jour à Dieu les prières de ceux qui sont sauvés par le Christ. Ainsi il est dangereux de mépriser l'être dont les désirs et les demandes sont portés devant le Dieu éternel et invisible par le service empressé du ministère des anges.

6 Et pour montrer qu'il y a aux cieux une joie intense au retour du salut de l'humanité, il a donné l'exemple de la parabole de l'homme qui avait laissé quatre-vingt-dix-neuf brebis dans les montagnes et est allé chercher la seule qui s'était égarée; l'ayant trouvée il a plus de plus joie qu'il n'avait de bonheur à garder les quatre-vingt-dix-neuf autres. La brebis unique doit s'entendre de l'homme et sous l'homme unique il faut voir l'ensemble des hommes. Mais dans l'égarément du seul Adam toute l'humanité s'est égarée. Donc les quatre-vingt-dix-neuf qui ne s'égarèrent pas doivent être considérées comme étant la multitude des anges célestes qui ont au ciel la joie et le souci de voir le salut de l'homme. Ainsi celui qui cherche l'homme est le Christ; les quatre-vingt-dix-neuf qui restent sont la multitude de la gloire céleste, à laquelle, au milieu de la plus grande joie, a été ramené, sur le corps du Seigneur, l'homme égaré. C'est ce dernier qu'on a donc raison de voir dans le nombre qui, sous la forme d'une lettre, est ajouté pour donner Abraham et est accompli en Sarra. D'Abram en effet on passe au nom d'Abraham et Sara a reçu le nom de Sarra. En un seul, Abraham, nous sommes tous et par nous qui ne faisons qu'un, l'Eglise céleste doit réaliser le chiffre de sa plénitude. Et si toute la création attend la révélation des fils de Dieu et si elle gémit et souffre, c'est afin que des fils le nombre qui a été ajouté sous la forme d'un *alpha* pour donner Abraham et qui a été accompli sous la forme d'un *rho* en Sarra atteigne, par l'accroissement des croyants sa plénitude en vue de l'état céleste.

7. *Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le*, et la suite. Le Seigneur nous a fixé comme ordre à suivre, pour tarder l'amour, celui qu'il avait observé lui-même en épargnant Israël. Il ordonne en effet que le frère qui pêche soit repris et réprimandé uniquement par celui envers qui il a péché. Lui-même a repris le peuple juif, alors qu'il sacrifiait aux dieux étrangers, par l'avènement de sa majesté qui mettait en présence de toute sa puissance terrible. Puis, également lorsque ce peuple, tout en étant à l'écart de la montagne, n'a pu supporter l'approche de l'avènement de Dieu, il chargea encore un ou deux hommes d'être à ses côtés dans sa désobéissance, pour que la foi dans la parole et la vérité demeurent dans la bouche de deux témoins. En effet, à Israël rebelle furent envoyés la Loi et les prophètes ainsi que Jean; confronté à ces témoins, il lui fut enjoint de cesser de pécher et, pour la troisième fois, lors même de l'avènement du Seigneur, il fut rappelé à l'ordre sous le regard en quelque sorte de l'assemblée de l'Eglise. Et comme ces objurgations n'ont servi de rien, il est négligé comme publicain et un païen sans valeur.

8. Et pour inspirer la terreur d'une frayeur intense qui fût dans l'immédiat un frein pour chacun, il a fixé d'avance le jugement intangible de la rigueur des apôtres : que ceux qu'ils auront liés sur terre, c'est-à-dire laissés enlacés dans les nœuds du péché, et que ceux qu'ils auront déliés, c'est-à-dire ramenés au salut par l'aveu qui pardonne, soient les uns déliés, les autres liés par la clause de la sentence des apôtres.

9. Il a donc si bien veillé à l'entente pacifique entre les hommes qu'il assure que tout ce qu'il faut demander à Dieu doit être obtenu grâce au mérite de l'unité 9 et que, là où deux ou trois sont réunis dans une identité d'esprit et de volonté, il promet d'être au milieu d'eux. Il est lui-même en effet paix et amour et a fait des volontés droites et pacifiques son siège et sa demeure.

10. Ensuite à Pierre qui lui demandait s'il fallait pardonner sept fois à un frère qui péchera contre lui, il répondit : *Non pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois*. Il nous plie à la ressemblance totale de son humilité et de sa bonté et pour émousser et briser les aiguillons de nos mouvements désordonnés, il nous affermit par l'exemple de sa clémence, lui qui accorde à tout péché le pardon par la foi. Car les vices de notre nature ne méritaient pas l'indulgence. Donc le pardon est total par le fait que le Seigneur, à la suite du retour opéré par l'aveu, peut remettre

SAINT HILAIRE DE POITIERS

jusqu'aux péchés commis à son égard. La peine qu'a dû payer Caïn a été fixée au septuple, mais il s'agit d'un péché commis contre un homme, car c'est contre son frère Abel qu'il avait péché jusqu'à le tuer. Mais, dans le cas de Lamech, le châtement a été fixé jusqu'à soixante-dix fois, et, à ce que nous croyons, la peine fixée à son sujet visait les responsables de la passion du Seigneur. Mais le Seigneur accorde le pardon de ce crime par l'aveu des croyants, ou encore, par la faveur du baptême, il fait donc à ses détracteurs et à ses persécuteurs de la grâce du salut. Combien plus, nous montre-t-il, devons-nous donner en retour le pardon sans le mesurer ni le chiffrer et penser non pas à évaluer ce que nous remettons, mais à cesser de nous indigner contre ceux qui pèchent contre nous, chaque fois qu'il y a eu nécessité de nous indigner ! En tout cas cette constance du pardon montre qu'il ne doit y avoir chez nous aucune occasion de ressentiment, puisque Dieu, par une faveur de sa part plutôt que par notre mérite, accorde intégralement le pardon de tous nos péchés. Et en effet il est impie de limiter par un chiffre, comme le prescrit la Loi, le pardon à accorder, quand Dieu, par la grâce de l'Évangile, nous a accordé un pardon sans mesure.

11. Encore mieux, il a appliqué aux sentiments de la bonté parfaite l'exemple de la parabole où un maître a fait remise de toute sa dette à un serviteur qui n'avait pas de quoi rendre; et ce serviteur extorquant à son compagnon la petite somme qu'il lui devait a par sa volonté ainsi viciée, le don de la munificence du maître et de la liberté. L'explication de cette parabole est évidente et a été tout entière présentée par le Seigneur lui-même.

Chapitre 19

1. *Et il arriva que Jésus ayant tenu ces propos passa en Galilée et vint dans le pays de Judée, etc.* Il guérit les Galiléens dans le pays de Judée. Il aurait pu de fait ne pas fatiguer les foules de malades et porter secours aux infirmes à l'intérieur même de la Galilée, mais il fallait que le privilège même des lieux permit d'accomplir la raison typologique qui voulait que les péchés des païens fussent admis au pardon qui était préparé pour la Judée.

2. *Alors des Pharisiens l'abordèrent, lui disant pour le tenter : Est-ce qu'il est permis à un homme de renvoyer sa femme pour n'importe quelle cause ?* Dans ce développement sur l'épouse et la répudiation, on constate que la formule de la Genèse est différente de celle qu'a employée présentement le Seigneur. Là, toute la pensée est rapportée sous le couvert des paroles d'Adam; ici, le Seigneur annonce que tout cela a été dit par celui qui a modelé l'homme et fait la femme. Mais nous, conformément à l'autorité de l'Apôtre qui a déclaré que c'était un grand mystère et qu'il l'entendait du Christ et de l'Eglise, laissons ce passage comme il est, sans y toucher. Nous invitons cependant le lecteur, chaque fois qu'il s'interroge sur cette question, à faire soigneusement attention à la valeur des mots, ceux de la réponse du Seigneur et ceux que les disciples ont employés et à peser le sentiment de l'Apôtre Paul à ce sujet, soit qu'il se taise, soit que parfois il en traite dans d'autres passages. Pour nous, notre propos doit vouloir porter sur les eunuques. Aussi bien le Seigneur a distingué, à titre de principe, la nature chez l'un, la contrainte chez l'autre, la volonté chez un troisième, la nature chez celui qui naît dans cet état, la contrainte chez celui qui a été rendu tel, la volonté chez celui qui aura décidé d'être tel dans l'espérance du royaume des cieux. C'est à ce dernier qu'il nous invite à ressembler, si cependant nous le pouvons.

3. *Alors on lui présenta des enfants pour qu'il leur imposât les mains en priant. Mais les disciples les écartaient* et la suite. Il est étrange que les disciples aient empêché les enfants d'approcher le Christ, quand ils lui étaient présentés pour qu'il leur imposât les mains en priant. Le fait évangélique, comme nous l'avons dit, a ménagé entre sa réalisation présente et sa réalisation future un rapport d'équilibre qui s'adapte à l'une et à l'autre, de façon que l'image de l'avenir s'ajuste aux faits qui s'accomplissaient. Il est assurément vrai que les enfants ont été présentés, comme il est vrai également qu'ils ont été écartés. Mais ils sont l'image des païens auxquels le salut est rendu par la foi dans ce qu'ils ont entendu. Et c'est dans leur désir de sauver par priorité Israël que les disciples les empêchent d'approcher. Ce n'est pas que la volonté de les écarter convienne à la clémence des apôtres, mais c'est pour accomplir un plan typologique que se glisse en eux l'envie d'exclure les enfants. Le Seigneur leur dit qu'il ne faut pas les exclure, parce que le Royaume des cieux appartient à ceux qui sont comme eux. En effet, la faveur et le don du saint Esprit devaient être offerts aux païens par l'imposition des mains et la prière, tandis que prenait fin l'œuvre de la Loi.

4. *Et voici qu'un homme s'approcha de lui et lui dit : Maître, que dois-je faire de bon pour posséder la vie éternelle ?* et la suite. C'est opportunément qu'après le développement précédent, où les enfants sont écartés et où il y a cette réponse que le royaume des cieux appartient à ceux qui sont comme eux, s'avance ce jeune homme qui demande par quelles œuvres bonnes il pourrait avoir la vie éternelle. Ce jeune homme lui a posé des questions, s'est montré hautain et, se ravisant, est devenu triste tout cela qui est écrit s'est passé et s'est accompli. Mais nous avons signalé que tout ce qui se faisait sous l'autorité de Dieu projetait devant les réalités présentes la figure de ce qui suivrait et qu'ainsi, dans les Écritures célestes, tout propos était équilibré de façon à convenir aussi bien ce qui se passait à l'image de ce qui devait se passer. Ce jeune homme en effet est la figure du peuple juif, hautain dans la Loi et en dehors des commandements de Moïse, n'attendant du Christ aucun espoir. Dans la ample réponse qu'il lui fit, le Seigneur témoigna de la sévérité du jugement qui

émanerait de lui : Pourquoi m'appèles-tu bon ? lui dit-il. Ayant en effet l'obligation de punir l'impiété et l'iniquité, il a évité le terme de bonté pour le réserver seulement à Dieu le Père, qui, en le donnant comme juge, s'est déchargé du devoir de sévir. Ce n'est pas que le Christ ne fût pas bon lui aussi, mais il devait comme juge montrer à l'égard du jeune homme la rigueur qui convenait.

5. Comme ce jeune homme tire son arrogance de la Loi il s'inquiète de son salut, il le renvoie à la Loi, pour qu'il comprenne que dans celle-ci, précisément parce qu'elle faisait sa fierté, il n'a rien fait de bien. Le Seigneur lui répondit en effet par les mots de la Loi. Mais le jeune homme, à l'image de son peuple arrogant et fier, met son assurance dans la Loi, à laquelle cependant il n'a obéi en rien. Car les commandements étaient de ne pas tuer, et il avait fait mettre à mort les prophètes; de ne pas forniquer, et il avait introduit la corruption dans la foi, l'adultère dans la Loi et adoré des dieux étrangers; de ne pas dérober, et c'est lui qui, avant que le Christ ne rende dans la foi la liberté de croire, a rompu les commandements de la Loi en les dérobant; de ne pas devenir un faux témoin, et il a nié le Christ ressuscité des morts il a reçu l'ordre d'honorer père et mère, et c'est lui-même qui s'est séparé de la famille de Dieu Père et de l'Église Mère. Il lui a été prescrit d'aimer le prochain comme lui-même et il a persécuté jusqu'au supplice de la Croix le Christ qui a pris notre corps à tous et qui, dans la condition du corps qu'il a pris, devient le prochain de chacun d'entre nous. Voilà donc tous les vices qu'il reçut ordre d'abandonner et d'arracher en revenant à la Loi.

6. Mais il répondit qu'il avait fait tout cela depuis son et jeune âge et il demande ce qu'il lui reste encore à faire. Mais, comme nous l'avons dit, il n'avait pas accompli ces devoirs rappelés précédemment, auxquels il est renvoyé, et pourtant il en parle en se glorifiant à leur sujet, comme s'il était parvenu à son accomplissement. Le Seigneur lui répliqua qu'il fallait vendre tous ses biens, les donner aux pauvres et qu'alors il serait parfait, et aurait un trésor dans les cieux. Ces mots du moins, qui sont répondus au jeune homme, constituent le précepte si beau et si utile de renoncement au siècle, précepte qui commande qu'en sacrifiant la fortune de la terre on achète les richesses des cieux; mais en recevant l'ordre de vendre ses biens et de les donner aux pauvres, il est invité à perdre sa confiance dans la Loi et à la troquer par un heureux échange, et cela en se rappelant qu'il y a en elle l'ombre de la vérité qui doit être ensuite distribuée aux pauvres, c'est-à-dire aux païens, dans l'incarnation de la vérité elle-même. Or cela nul ne pouvait le faire sans se mettre à suivre le Christ.

7. Mais l'adolescent entendant cela se retira triste, car il tenait de la Loi une grande confiance dans son opulence. Et ici encore un plan de réalisation typologique est observé dans cette indication que, tandis qu'il s'agissait d'un adolescent, lui-même a déclaré que depuis toujours sa jeunesse s'était soumise aux au préceptes contenus dans la Loi, puisque l'adolescence est en deçà de la jeunesse et qu'en matière d'âge, un échelon postérieur. Mais si cet adolescent est soumis depuis son jeune âge, c'est pour qu'apparut la longueur du temps déjà passé par le peuple dans l'exécution de la Loi.

8. Puis le Seigneur, voyant la tristesse de l'adolescent, répondit qu'un jeune homme riche arrivera difficilement au royaume des cieux. C'est en riche ainsi qu'Israël, comme nous l'avons dit, se glorifiait de l'assurance que lui donnait la Loi. C'est pour lui que l'accès au ciel est difficile, car il retenait d'anciennes richesses en se flattant d'une noblesse de race inconsistante qu'il plaçait sous l'égide du nom d'Abraham.

9. Et mieux, il ajouta qu'un chameau pouvait plus facilement passer par le trou d'une aiguille qu'un riche entrer dans le Royaume des cieux. Ce n'est pas un crime de posséder, mais il faut garder une mesure dans la possession. Comment en effet doit-on partager, mettre en commun, si on ne laisse aucune ressource à partager et à mettre en commun ? Donc ce qui est une faute, c'est plus de posséder en faisant du tort que de posséder en soi. Mais c'est un souci dangereux que de vouloir s'enrichir et l'innocence se charge d'un lourd fardeau, si elle est absorbée par l'accroissement de ses richesses. Car le service de Dieu n'obtient la fortune dans le siècle qu'en ayant les

SAINT HILAIRE DE POITIERS

vices du siècle lui-même. De là vient qu'il est difficile à un riche d'accéder au royaume des cieux. Ajoutons que, parce que dans plus d'un cas on peut jouir comme il faut de ce que l'on a, les propos du Seigneur ont observé le principe non de rendre explicitement impossible l'entrée à quiconque dans le royaume des cieux, mais de permettre d'expliquer la rareté de ceux qui entrèrent par la difficulté de la chose. Voilà du moins ce qui concerne l'explication simple du sens, mais il faut garder son cours à l'ordre d'une raison intérieure.

10. L'adolescent, arrogant, comme nous l'avons dit, s'afflige et s'attriste, quand il lui est prescrit de faire le sacrifice de la Loi. Pour le peuple qu'il est, la croix et la Passion sont un scandale, et c'est la raison pour laquelle il n'y a pas pour lui de salut en elles. En revanche, il se glorifie dans la Loi, méprise les païens comme cohéritiers et refuse de passer à la liberté de l'Évangile, et c'est pourquoi il lui sera difficile d'entrer dans le royaume des cieux. En effet, dans ce peuple, ceux qui croiraient seraient peu nombreux et même et tout à fait rares par comparaison avec la multitude des païens, et il serait difficile de plier à l'enseignement de l'humilité évangélique une volonté qui s'est endurcie dans la Loi.

11. En revanche, le chameau passera plus facilement par le trou d'une aiguille. Un chameau et le trou d'une aiguille ne vont pas ensemble, et la difformité d'une bête énorme ne pourra pas s'enfiler dans l'étroitesse d'une fente très mince. Mais au début du livre, nous avons fait remarquer que les païens sont désignés, sous l'apparence du vêtement de Jean, par le chameau. Cette bête obéit à ce qu'on lui dit, est retenue par la crainte, supporte le jeûne et s'abaisse sous le fardeau qu'elle porte selon un principe qu'on lui a appris : à son exemple, la barbarie des païens s'adoucit pour obéir aux préceptes célestes. Voilà donc ceux qui entrent dans la voie si étroite du royaume des cieux, celle de l'aiguille, qui est l'enseignement de la Parole nouvelle, qui recoud les blessures du corps, raccommode les déchirures des vêtements et transperce la mort elle-même. Telle est donc la voie de ce nouvel enseignement où la faiblesse des païens entrera plus facilement que l'opulence du riche, c'est-à-dire de celui qui se glorifie dans la Loi.

Chapitre 20

1. Entendant cela, les disciples sont dans l'étonnement et la crainte, disant que nul ne put être sauvé. Le Seigneur leur répondit que ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. En réponse ils donnent la réplique aux paroles du Seigneur en disant qu'ils ont tout quitté et sont avec lui. Le Seigneur leur promet que, le jour où il serait assis sur le siège de sa majesté, ils siègeraient sur douze sièges et qu'ils jugeraient un nombre égal de tribus d'Israël; et qu'à tous ceux qui auraient tout quitté pour son nom était réservé le centuple à titre de récompense et que beaucoup de ceux qui étaient derniers seraient premiers et que beaucoup de ceux qui étaient premiers seraient derniers e.

2. Il y a beaucoup de détails qui ne nous permettent pas de prendre les paroles de l'Evangile dans un sens simple. Plusieurs faits qui interviennent en se contre-disant du point de vue de la nature de l'intelligence humaine nous invitent à chercher la raison d'une intelligibilité céleste. Les apôtres disent qu'ils suivent le Christ et qu'ils ont tout quitté. Comment donc deviennent-ils tristes et comment ont-ils peur, disant que nul ne peut être sauvé ? Car si eux-mêmes avaient fait quelque chose, d'autres aussi auraient pu le faire. Ensuite, puisqu'ils avaient fait quelque chose, pourquoi et à cause de quoi ont-ils pris peur ? A quoi s'ajoute encore ce détail de la réponse du Seigneur que ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. Etaient-elles impossibles aux hommes les choses que les apôtres se glorifient d'avoir faites et ont le Seigneur reconnaît qu'ils les ont faites ? Et ensuite plusieurs d'entre eux auraient-ils dû tout quitter pour aller jusqu'à la béatitude du martyr ? Ou bien y a-t-il quelque chose qui puisse manquer à Dieu ? Reste-t-il quelque chose que, sacrifiant ce qu'il a, il ait à rechercher en étant seul à pouvoir le faire ? Tout ce développement est donc spirituel.

3. Les apôtres en effet, se plaçant d'un point de vue spirituel, comprennent que nul ne peut être sauvé à partir de la Loi, alors qu'eux-mêmes sont encore dans la Loi; ils ont été en effet retenus par un amour et une ferveur intenses pour la Loi. Ces hommes alors, qui n'avaient pas encore connu à fond la vérité du mystère évangélique craignent que nul ne puisse être sauvé, s'il est sans la Loi, parce que, pour eux encore à ce moment-là, ils fondent tout salut sur la Loi. Mais le Seigneur dissipe à la fois leur ignorance et leur crainte au moyen d'une raison brève et évidente en disant : C'est impossible aux hommes, mais possible à Dieu. Aux yeux d'un Juif en effet est-il une chose plus irréalisable que, pour attendre le salut d'un homme plutôt que de la Loi, il faille perdre dans le scandale de la Croix le souci de la législation, du testament, de l'adoption, de l'héritage ? Et est-il une chose dont la puissance, de Dieu ait autant la possibilité de sauver par la foi, régénérer par l'eau, vaincre par la Croix adopter par les Evangiles, vivifier par la résurrection des morts ?

4. Entendant ces mots, les apôtres croient promptement, affirmant qu'ils ont tout quitté. Mais cette obéissance reçoit promptement sa récompense, le Seigneur résolvant toute la difficulté de leur question antérieure par ces mots : *Vous qui m'avez suivi dans la régénération, vous jugerez les douze tribus d'Israël.* Ils l'ont suivi dans la régénération, dans la purification baptismale, dans la sanctification par la foi, dans l'adoption de l'héritage, dans la résurrection des morts. Telle est la régénération que les apôtres ont suivie, que la Loi n'a pu accorder, qui à l'occasion du jugement des douze tribus d'Israël les a réunis sur douze trônes, pour qu'ils atteignent la gloire des douze patriarches. À tous les autres aussi qui le suivent dans le mépris du siècle il promet l'abondance d'une récompense centuplée. Cette récompense centuplée est celle qui est donnée pleinement dans la centième brebis avec la joie céleste. Cette récompense centuplée est celle qu'obtiendra la fécondité d'une terre parfaite. C'est l'honneur destiné désormais à l'Église dans le nom de Sarra et qui doit être mérité par le sacrifice de la Loi et la foi de l'Évangile; et c'est ainsi que ceux qui étaient derniers deviendraient premiers, parce que ceux qui sont premiers deviendraient derniers.

5. *Le royaume des cieus est semblable à un maître de maison qui sortit au début de la matinée louer des ouvriers, et la suite.* La parabole tout entière est claire d'elle-même, mais il faut marquer la différence des personnes et distinguer les circonstances. Ce maître de maison doit être considéré comme notre Seigneur Jésus Christ qui, ayant le souci de tout le genre humain, a convié à chaque époque tous les hommes à la culture de la Loi. Par la vigne, nous entendons l'exécution de la Loi elle-même qui est obéissance, par le denier, la récompense de l'obéissance elle-même. Du denier d'ailleurs nous avons déjà traité pas haut. Au sujet de la vigne, nous donnerons dans ce qui suit une explication plus adéquate. La place est mise pour le siècle, comme la chose elle-même nous le suggère, place toujours agitée indistinctement par le tumulte des hommes, le heurt des calomnies et des iniquités, et le conflit des intérêts opposés.

6. Dans la première heure, déduite de l'indication du matin, il faut reconnaître l'époque du testament fixé au moment de Noé, dans la troisième heure celui du temps d'Abraham, dans la sixième celui du temps de Moïse, dans la neuvième celui du temps de David et des prophètes. On trouve en effet qu'ils ont successivement institué pour le genre humain autant de testaments que l'on compte de sorties sur la place. Dans la onzième heure le Seigneur indique le temps de son avènement dans la chair, car le calcul de la date de naissance du sein de Marie, à partir du nombre total fixé pour la durée du monde présent, s'accorde avec celui de la onzième heure du jour. En effet, la base de la division, dans le total de six mille ans, étant le nombre cinq cents, la date de l'avènement corporel du Seigneur est donnée par le onzième multiple de la base de toute la division.

7. Les paroles adressées aux ouvriers de la onzième heure ont certes quelque chose de spécial. Aux premiers et aussi aux autres on a dit : *Allez à la vigne*; avec le premier cependant on a convenu que le salaire serait d'un denier, car aux autres on n'a promis que l'espoir d'une juste rémunération et aux derniers on dit : *Pourquoi êtes-vous là ?*, parce que même si la Loi avait été faite pour Israël, l'attention aux païens n'était pas exclue de la Loi. Ils répondirent : *Personne ne nous a embauchés.* L'Évangile était destiné à être prêché par toute la terre et les païens à être sauvés par la justification de la foi. Ces hommes sont donc envoyés à la vigne. Et comme il commençait à se faire tard, les ouvriers de l'heure du soir sont les premiers à toucher en cadeau le salaire fixé pour le travail de tout un jour. Un salaire certes ne procède pas d'un don, puisqu'il est dû pour un travail, mais Dieu a fait don à chacun gratuitement de sa grâce par suite de la justification de la foi. Cependant, s'inspirant de l'arrogance du peuple déjà rebelle sous Moïse, il y a du murmure chez les ouvriers, il y a de la jalousie à cause d'un salaire qui n'est pas gagné, puisque même sans la peine d'un long labeur, moyennant un peu de temps de chaleur brûlante désignée par l'été et insufflée par le diable, la rémunération des ouvriers était la même. Mais c'est parce que ce qui est impossible pour les hommes est possible pour Dieu que le salaire d'une observation excellente et irréprochable de la Loi est accordé par la foi comme un don de la grâce à ceux qui croient, qu'ils soient premiers ou derniers.

8. *Et Jésus montant à Jérusalem prit douze disciples et leur dit : Voici que nous montons à Jérusalem,* etc. Maintenant le Seigneur expose le mystère de la Croix aux apôtres qui sont prêts à l'écouter sans scandale. En effet aucune tristesse ne suit cet exposé, du fait apparemment que les propos antérieurs leur ont garanti que par la foi dans la Croix les derniers seront les premiers, et que pour les riches, c'est-à-dire ceux qui ayant confiance dans la Loi se scandalisent par là-même de la Croix, le chemin du royaume des cieus sera inaccessible.

9. *Alors s'approcha de lui la mère des fils de Zébédée, avec ses fils,* et la suite. Il faut considérer que ce n'est pas un événement sans importance et que la mère des fils de Zébédée prie le Seigneur. Est-ce que ses fils n'étaient pas assez intimes avec lui pour le solliciter aussi ? Mais il fallait que les faits qui se déroulent fussent prophétiques. Les apôtres avaient cru à partir de la Loi, qui les avait nourris en vue de la foi de l'évangile. Aussi dans la mère des fils de Zébédée, on voit comment la Loi assurée de son privilège prie pour les peuples qui tirent d'elle leur foi. Et parce qu'elle

SAINT HILAIRE DE POITIERS

avait appris précédemment que les premiers seraient les derniers et les derniers les premiers, elle demande qu'on accorde à ses fils que, dans le royaume du Seigneur, l'un siège à sa droite, l'autre à sa gauche. Le Seigneur lui répondit qu'elle ne savait pas ce qu'elle demandait – il n'y avait certes aucun doute à avoir sur la gloire des apôtres et un développement précédent a expliqué qu'ils seraient juges. En effet, à brûle-point, le Seigneur leur demande s'ils pouvaient boire son calice. Ce n'est pas qu'il parle d'un calice de l'espèce commune, car c'est sans effort que l'on boit dedans. Mais la question porte sur le calice du mystère de sa passion. Or eux, qui observaient déjà la liberté de parole et la constance du martyr, promirent qu'ils le boiraient. Le Seigneur, louant leur foi, leur dit que par le martyr ils pouvaient souffrir avec lui, mais que siéger à sa droite et à sa gauche fût revendu à d'autres en vertu des dispositions de Dieu le Père.

10. Et s'il est vrai que cet honneur, à ce que nous croyons, a été réservé à d'autres, c'est sans que les apôtres en fussent écartés, eux qui siégeraient sur le trône des douze patriarches et jugeront Israël. Et pour autant qu'on peut le penser d'après les Évangiles eux-mêmes, Moïse et Élie siégeront dans le royaume des cieux. En effet, comme le Seigneur avait promis que certains parmi les apôtres, avant de goûter la mort, verraient le Fils de l'homme venir dans son royaume, il prit Pierre, Jacques et Jean et apparut dans le vêtement de sa gloire, en compagnie de Moïse et d'Élie sur la montagne. Et nous comprenons que ce sont encore ces prophètes qui sont les deux précurseurs de son avènement, dont l'Apocalypse Jean dit qu'ils doivent être tués par l'Antichrist, bien qu'il existe des opinions différentes, fort nombreux étant ceux qui pensent soit à Enoch soit à Jérémie, parce que l'un de deux devait mourir comme Élie. Mais nous ne pouvons, par une opinion à nous, altérer le crédit de la vérité que le Seigneur a révélée aux trois témoins précédents ni penser qu'il en viendra d'autres que ceux qui ont été vus venant pour donner une garantie digne de foi. Et bien qu'il ne soit nécessaire de conjecturer au-delà de la vérité de l'Évangile, si l'on prête cependant une attention sérieuse à la particularité de la mort et du sépulcre de Moïse et si l'on a acquis la connaissance des Écritures secrètes, selon l'autorité de l'Apôtre, on comprendra que tout est présenté de façon que Moïse pût dès lors être visible. Voilà ce qu'on pourrait dire à titre d'information.

11. Par ailleurs, c'est pour qu'un plan d'intelligibilité spirituelle soit rempli que la mère pria pour ses deux fils. Ce sont les deux vocations d'Israël, d'un côté celle des disciples de Jean, de l'autre celle des Pharisiens grâce aux apôtres. Car, après la passion de Jean, nous avons lu précédemment que ses disciples passèrent au Seigneur. Si donc la prière est faite pour deux d'entre eux, c'est parce que cette double vocation a cru dans l'Évangile du Christ. Après cela donc, les dix disciples éprouvèrent de l'affliction au sujet des deux frères, mais chez les deux disciples eux-mêmes il n'y a aucune tristesse. La raison n'admet pas que l'on s'attriste de l'offense faite à un autre. Les dix du moins auraient été tristes pour eux aussi, car, c'est à tous que paraissait s'adresser un refus opposé à titre personnel à deux d'entre eux; mais un ordre typologique a été observé. Les apôtres étaient pleins d'assurance en ce qui les concernait; s'ils sont tristes pour deux d'entre eux seulement, c'est qu'ils souhaitaient à ces deux vocations issues de la Loi d'avoir part aussi à cette gloire. Ainsi le texte tient compte de façon équilibrée de l'avenir et du présent, en ne disant pas que les dix ou les deux apôtres étaient inquiets pour eux et en s'adaptant à la réalité de la situation présente par ce détail que les dix sont inquiets au sujet de deux frères.

12. Voulant donc nous montrer le sens particulier de cette préfiguration et comment cette présomption était celle de ceux qui allaient venir de la Loi et qui voulaient présumer de la prérogative du nom d'Israël, le Seigneur leur enseigne qu'ils ne doivent pas exercer la primauté à la façon des païens, mais être appelés à la gloire de l'honneur suprême comme ministres et serviteurs et non comme ceux que l'on a servis, à l'exemple des patriarches et des prophètes qui ont été serviteurs, à l'exemple aussi des apôtres qui ont été des ministres, à l'exemple même du Seigneur qui a donné sa vie pour acheter notre salut. En vue de les former à cette humilité

SAINT HILAIRE DE POITIERS

glorieuse, il les instruit par le biais d'un repas et d'un banquet, leur rappelant qu'il ne faut pas prendre place au haut bout, de peur que n'arrive quelqu'un de plus honorable et qu'on ne soit invité par le maître du repas à quitter, par une retraite outrageante, la place occupée; mais par contre, si l'on a pris place au bas bout et que des convives plus modestes arrivent, on accédera à la gloire d'une place plus élevée. Et ainsi il convient non de s'arroger d'avance un honneur, mais de le mériter par des œuvres d'humilité.

13. *Et alors qu'ils sortaient de Jéricho, une foule nombreuse le suivit. Et voici que deux aveugles assis au-dessus de la route, entendirent que Jésus passait, etc.* Précédemment, à l'occasion de la figure des deux fils de Zébédée il a été question du peuple d'Israël, qui était né de la race de Sem. Il est donc heureux qu'au bord de la route s'assoient deux aveugles, pour être les deux peuples de païens issus de Cham et Japhet qui guettent les allées et venues du Seigneur et le supplient de leur rendre la vue. À la suite de quoi la foule leur reproche leurs cris et leur commande de se taire. Ce n'est pas comme marque d'honneur qu'elle exigeait le silence, mais elle entend avec aigreur les aveugles affirmer ce qu'elle niait, que le Seigneur est Fils de David. En effet, aux esprits illuminés des aveugles Dieu fait homme était enseigné, pour que cette parole du Seigneur se vérifie : *Je suis venu à l'occasion du jugement de ce monde, pour que ceux qui voient ne voient pas et que ceux qui sont aveugles regardent. Mais eux criaient plus fort.* Le peuple de la Loi les retenant, ils redoublent d'ardeur pour témoigner de la chaleur de leur foi. Mais le Seigneur a pitié et leur demande ce qu'ils veulent. Eux supplient que leurs yeux s'ouvrent. Les ayant pris en pitié, il leur toucha les yeux et leur rendit la vue qui est connaissance de Dieu. Et pour que la figure des païens appelés à croire trouve sa plénitude, une fois reçue la connaissance de la grâce céleste, ceux qui avaient été aveugles, voyant le Seigneur, le suivirent.

Chapitre 21

1. *Alors Jésus envoya deux de ses disciples en leur disant : Allez au bourg qui est en face de vous, etc.* Deux disciples sont envoyés au village pour détacher une ânesse qui est retenue avec son ânon et les amener à lui. Et si on leur demande pourquoi ils font cela, ils doivent répondre que ces bêtes sont nécessaires au Seigneur et qu'elles seront renvoyées aussitôt. Après le texte précédent, où nous nous rappelons que dans les deux fils de Zébédée était signifiée la double vocation issue d'Israël, pour détacher une ânesse et son ânon, parce qu'une double vocation de la foule devait provenir des païens. Il y avait en effet et il y a des Samaritains qui avaient jadis quitté la Loi à la suite d'une sécession et qui vivaient dans la dépendance, en pratiquant la soumission; il y avait aussi les païens rebelles et farouches. Ainsi deux disciples sont envoyés pour détacher ceux qui sont retenus et entravés par les liens de l'erreur et de l'ignorance et ils sont envoyés hors de Jérusalem, car c'est en dehors de cette ville qu'il y avait ces deux vocations. Par contre, c'est à l'intérieur de Jérusalem que la mère des fils de Zébédée a prié le Seigneur, car c'est par deux vocations issues de la Loi qu'Israël est sauvé, celle qui passe par les apôtres et celle qui passe par Jean. Mais il y eut également la Samarie qui crut par Philippe et Corneille qui fut amené au Christ par Pierre comme prémices des païens. Le fait que les disciples sont instruits à répondre, si on les interroge, que les deux bêtes sont nécessaires au Seigneur et doivent être relâchées bientôt après veut dire que, prédicateurs de la foi évangélique, à leur tour ils doivent être donnés eux-mêmes à leur nation particulière. Ainsi est accomplie la prophétie qui annonçait que le Seigneur viendrait à Jérusalem monté sur une ânesse et un ânon tout jeune. Mais la prophétie est donnée par les faits réels, car l'ânesse est détachée du bourg et est présentée : c'est-à-dire que la Samarie investie par la domination étrangère d'autrui, est détachée par les apôtres et rendue à son Seigneur. Le Seigneur également monte sur l'ânon, tout jeune, rebelle et dur, et voilà que tous ces défauts de l'ignorance païenne reçoivent un maître et que l'arrogance de tant d'esprits est devenue un véhicule pour Dieu.

2. Tout cet appareil observe l'ordre de l'avenir et, par des modes figurés d'expression ainsi que par les propriétés des faits présents, l'image de l'avenir est anticipée. En effet, à l'avènement de sa gloire, le Seigneur rendra, prenant possession des païens et, porté par leur esprit comme un cavalier, il sera confessé par toute la troupe de son escorte de patriarches, de prophètes et d'apôtres. Car, dans les vêtements il y a l'idée que les patriarches étendront leur gloire sous le Seigneur, – par leur naissance en effet, par leur nom, par leur persécution ils l'ont prophétisé – et, se dessaisissant pour lui de tout l'appareil de leur prestige, en se couchant sous son siège, ils enseigneront que toute leur gloire s'est couchée pour préparer la venue du Seigneur. Pour l'heure, les habits qui encore s'étendent sur le chemin de celui qui s'avance sont ceux des prophètes : ils ont annoncé en effet cette route comme celle des païens qui transporteraient Dieu et celle des hommes qui, sacrifiant l'amour du siècle en s'offrant à la mort et aux lapidations, se sont dépouillés en quelque sorte de leurs propres corps offerts dans l'intention que l'on marche sur cette sorte de chemin. Les apôtres, à leur tour, étendent, après les vêtements, des branches d'arbres coupés, mais il n'y avait pas dans ce geste l'accomplissement respectueux d'un devoir humain, car les rameaux pouvaient gêner celui qui s'avancait et embarrasser le chemin de celui qui se hâtait pour entrer, mais tout un plan prophétique se déploie et l'image de l'avenir est sauvegardée. Ainsi ce sont les branches des païens stérile c'est-à-dire les fruits des païens naguère incroyants qui sont étendus par les apôtres sur la route du Seigneur et qui sont rendus justes par les pas du Sauveur. Sa marche se déroule grâce à eux et, pour Dieu qui s'avance, c'est un hommage très agréable qui est rendu par les branches d'une tige stérile.

3. *La foule qui le précédait et le suivait s'écriait : Hosanna, Fils de David. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* Mais comment la foule couvre-t-elle d'éloges

SAINT HILAIRE DE POITIERS

celui qu'elle doit crucifier et comment a-t-il mérité sa haine après avoir eu sa faveur ? En vérité les termes de l'éloge indiquent chez lui le pouvoir de rédemption. Car hosanna e n hébreu veut dire : rédemption de la maison de David. Ensuite l'appellation Fils de David s'applique à celui en qui l'on pouvait reconnaître l'héritage du royaume éternel. Enfin il y a cette confession : Beni au nom du Seigneur. Et pourtant ils devaient s'écrier en blasphémant : Crucifie-le. Mais les faits présents réalisent l'image de l'avenir, et même si les sentiments des hommes qui participaient à ces événements se contre-disent, et quelque opposés que fussent être ensuite leurs effets, ce que des hommes font même involontairement prépare à croire aux réalités célestes. Jérusalem ensuite est en émoi, car l'étrangeté des faits jetait le trouble dans les esprits épouvantés.

4 Et il entra dans le temple, autrement dit pénétra dans l'Eglise à laquelle il a confié la tâche de le prêcher. D'abord il en chasse, par un droit attaché à son pouvoir, tout ce qui est vicieux dans le ministère des prêtres : il leur avait remis ce qu'ils avaient obtenu gratuitement, pour que tous le rendent gratuitement, parce que la liberté du don ne devait pas admettre que l'on achetât ou que l'on vendit quelque chose en corrompant un prêtre. Et il renverse les sièges des marchands de colombes surtout. Soit, mais quelle noblesse y a-t-il dans le trafic des colombes ? Et quel privilège réservé au commerce de ces oiseaux permet à ceux qui les vendent de s'arroger l'honneur des sièges ? Mais à chaque occasion nous rappelons que dans des détails d'expression de cette espèce, il faut approfondir l'étude de la portée des mots. Par colombe, nous entendons, à l'exemple de la prophétie, l'Esprit saint; par siège, la chaire sacerdotale. Ainsi ce sont ceux qui traitent l'Esprit saint comme un don vénal dont il renverse les sièges, grâce auxquels la fonction confiée par Dieu devient un négoce, leur rappelant et avertissement de poids qui est contenu dans les mots du prophète : Il est écrit : *Ma maison sera appelée maison de prière, et vous en avez fait un repaire de brigands*. Mais il ne faut pas penser que les Juifs puissent dans la Synagogue acheter ou vendre l'Esprit saint, car ils n'avaient pas le moyen de le vendre et ce n'était pas une chose que l'on pouvait acheter. Mais les paroles présentes contiennent l'annonce pour l'avenir que les vices de l'Eglise doivent être purifiés à l'avènement même de la gloire du Seigneur.

5. Il guérit aussi dans le temple les infirmités des aveugles et des boiteux, et ses actes publics ont obtenu la faveur du peuple. Mais les princes des prêtres jaloux des cris des enfants et lui font des remarques sur le motif qu'il a de les écouter – il était dit d'avance qu'il venait pour la rédemption de la maison de David. Il leur répondit qu'ils n'avaient pas lu : *Par la bouche des tout-petits et des nourrissons tu as réalisé la louange*. En effet, comme les jugements des sages faisaient défaut, les enfants et les tout-petits, auxquels le royaume des cieux appartient, lui avaient préparé cette confession glorieuse, car si les sages et les princes du monde avaient condamné la sagesse de Dieu, les tout-petits et les nourrissons de la régénération allaient prêcher le Christ. Et à ces mots, sortant de la ville, il les quitta et resta à Bethanie. Autrement dit, abandonnant la Synagogue infidèle, il s'arrête dans l'Eglise des païens.

6. *Le matin, il passa dans la cité et eut faim; voyant un arbre le long de la route, il vint à lui, et la suite*. Ici encore l'ordre de faits célestes est anticipé, car le figuier vert d'exemple pour la Synagogue. Accordant au repentir un délai, c'est-à-dire le temps situé entre sa Passion et son retour glorieux, il viendra affamé du salut de ce peuple et le trouvera stérile, vêtu seulement de feuilles, autrement dit se glorifiant de mots vides, sans fruits, j'entends dépourvu d'œuvres bonnes et dénué des récoltes espérées. Et parce que le temps du repentir sera passé, la sentence du jugement céleste le desséchera pour toujours. Et dans cette action nous trouverons une preuve de la bonté du Seigneur. Quand il a voulu en effet offrir un exemple du salut administré par ses soins, il a exercé la puissance de sa vertu sur les corps humains, faisant désirer l'espérance des biens à venir et le salut de l'âme à cause des soucis dus aux chagrins présents. Mais maintenant qu'il fixait la norme de sa sévérité à l'égard d'hommes rebelles, il révéla la figure de l'avenir dans le dommage causé à

l'arbre, en montrant le péril de l'incroyance qui ne touchait pas ceux qu'il était venu racheter.

7. Les disciples s'étonnent que l'arbre ait séché dans le temps d'une simple parole, parce que la réalité de l'acte présent offrait d'avance une image de l'avenir. En effet, quand il sera venu dans le royaume des cieux, à l'heure même de son avènement, la stérilité de l'incroyance juive sera frappée par la sentence d'une condamnation éternelle. Et aux disciples le Seigneur garantit que, s'ils avaient la foi, ils pourraient faire non seulement la même chose, mais encore des choses plus grandes. Sans doute, ils devaient juger Israël en vertu des promesses antérieures, mais ils obtiendraient aussi tout pouvoir sur le diable appelé montagne, selon ce qu'il leur dit : *Si vous avez la foi, non seulement vous ferez cela au figuier, mais vous dites à celle montagne : Soulève-toi et jette-toi dans la mer, cela se fera.* Ô prix démesuré de la foi, par le mérite de laquelle la puissance des croyants s'élève si haut que, lors du jugement universel, ils précipiteront avec la sévérité d'un même verdict la hauteur et la masse diaboliques dans la condamnation réservée au siècle !

8. Mais il faut étudier sous quel rapport la Synagogue est comparée au figuier. La floraison de cet arbre diffère de celle des autres arbres par sa nature et son régime. Car sa première fleur est dans les fruits, mais non dans ceux qui une fois sortis arriveront à maturité. Il y a en effet ces fruits appelés figues vertes selon l'usage commun et l'autorité prophétique. Mais après elles, la force de la fécondité interne étant exubérante, des fruits de même aspect et de même forme éclatent et, et éclatant poussent les premiers, lesquels, quand les racines qui les maintenaient sont pourries, tombent, et ces autres pousses qui sortent prospèrent jusqu'à la maturité des fruits. Mais s'il arrive que parmi ces premiers fruits il en est qui sont sortis à l'angle des rameaux poussant de la même branche, ils demeurent toujours et, ne tombent pas comme les autres figues vertes, mais sont les seuls à rester attachés et devancent les autres fruits par la maturité. Et cet arbre produira de son fonds ces fruits merveilleux qui, surgissent avec les autres figues vertes, pousseront du renflement qui est au milieu de deux rameaux. Ainsi se développe, à partir du régime de cet arbre, une comparaison appropriée et adaptée à la Synagogue.

9. À l'exemple des figues vertes, celle-ci a perdu les premiers fruits que depuis le début son peuple avait produits, parce que sa foule improductive a été poussée dehors par le peuple des païens fidèle, endurant et constant jusqu'à la consommation des siècles. Cependant les et qui sont fixés entre la Loi et les Evangiles à la manière des figues vertes, précéderont les autres par la gloire et le moment de leur résurrection. Et pour figurer ce fait, déjà au début de la Genèse, Adam et Ève ont couvert l'objet de leur honte au moyen des feuilles de cet arbre, ne se cachant eux-mêmes à l'arrivée du Seigneur qui les appelait, parce que la Synagogue infidèle, transgressant les commandements de la Loi, devait couvrir les horreurs de son impudence et la confusion de ses turpitudes sous le voile stérile des mots comparable aux feuilles de figuier. Voilà les détails que nous avons insérés ici sur la nature de cet arbre, pour que l'on pût saisir l'exactitude de la comparaison. Il faut donc examiner la suite de l'ordre des faits.

10. Les Pharisiens, depuis le temps, avaient vu beaucoup de choses plus dignes de puissants prodiges, mais c'est maintenant que leur inquiétude est la plus vive, et ils lui demandent au nom de quel pouvoir il fait cela. L'événement exprimait, sous la réalité des faits présents, le vaste mystère de l'avenir. C'est pour cela qu'on les trouve incités à l'interroger spécialement après un événement sous lequel se profilait la figure d'un danger général. Le Seigneur répondit qu'il dirait au nom de quel pouvoir il fait cela, si seulement ils lui répondaient quand il leur demandait s'ils pensaient que le baptême de Jean venait du ciel ou des hommes. Mais eux hésitent devant le danger encouru par leur réponse, pensant que s'ils avouaient qu'il venait du ciel, ils seraient reconnus coupables par leur aveu, pour n'avoir pas cru à l'autorité d'un témoignage venu du ciel. S'ils disaient qu'il venait des hommes, ils craignaient les foules, car ils étaient assez nombreux à tenir Jean pour un prophète. Ils répondirent donc qu'ils ne savaient pas, tout en sachant qu'il venait du ciel, parce qu'ils craignent que la vérité

de leur aveu ne les accuse. Mais même avec la volonté de tromper ils ont dit la vérité sur eux-mêmes, car c'est en raison de leur incroyance qu'ils ignorèrent que le baptême de Jean venait du ciel. Et s'il venait des hommes, ils n'ont pu le savoir, puisque cela n'était pas.

11. *Un homme avait deux fils*, et la suite. Il y a beaucoup de faits embarrassants qui pourraient jeter le trouble dans notre intelligence, si nous n'observions l'ordre des idées qui précèdent et qui suivent. Qui pourra en effet regarder comme l'aîné celui qui a dit qu'il n'irait pas au travail et qui, se reprenant sous l'effet d'un repentir purifiant, y est parti; or Israël ne s'est pas repenti, mais a porté la main sur le Seigneur et, dans sa généralité, il a crucifié son Dieu d'une bouche impie. Qui verrons-nous dans le plus jeune qui a promis qu'il irait et n'est pas allé ? La foule des païens et des pécheurs ? Mais elle a fait ce qu'elle a promis, car elle est partie et est sortie pour aller au travail où on l'appelait. Comment donc verra-t-on en elle celui qui n'est pas parti ?

12. Ensuite, il faut se demander quelle, importance a en elle-même la réponse des Pharisiens. Ils disent que c'est le plus jeune qui a obéi à la volonté (du Père). L'état de choses simulé possède normal n'admet pas qu'un engagement simulé possède la valeur de la vérité parfaite, en sorte qu'il y ait avantage à trahir sa promesse plutôt qu'à tout accomplir sans promettre. Et qui ne préférerait pas qu'on lui refuse ce qu'il demande, pourvu que se réalise ce qu'il a demandé, plutôt que de ne pas voir se réaliser ce qu'on promet de faire, du fait que la réalisation d'un acte est mieux accueillie quand on désespérait d'elle, tandis qu'il y a plus de souffrance dans l'espoir déçu, à moins que la volonté de eux qui demandent ne soit flattée par la simple adulation de ceux qui leur font des promesses.

13. Il faut se rappeler que le thème de cette parabole découle de la conversation engagée au sujet de Jean, de façon que la leçon proposée de cette manière blâme l'hésitation de l'incroyance et l'obligation du silence qui en découle. Mais comme nous l'avons indiqué ailleurs, il faut se rappeler ici aussi que si l'explication des événements présents offre parfois quelque défaillance, c'est pour que l'image de l'avenir se réalise, mais sans porter atteinte à la réalité qui donne lieu à une figure. Le premier fils est le peuple issu des Pharisiens et avisé par Dieu de façon pressante grâce à la prophétie de Jean d'avoir à obéir à ses commandements. Ce peuple a été arrogant, désobéissant et rebelle aux avertissements pressants, car il mettait son assurance dans la Loi et méprisait le repentir des péchés, glorieux de la noble prérogative qu'il tenait d'Abraham; mais par la suite, comme devant les miracles opérés après la résurrection du Seigneur, pris de repentir il a cru au temps des apôtres, revenant devant la réalité des faits à la volonté d'agir selon l'Évangile et se repentant, il a avoué la faute de son arrogance première.

14. Le fils cadet est la foule des publicains et des pécheurs qui venant après dans la condition pécheresse où elle demeurerait alors, a reçu de Jean l'ordre d'attendre du Christ le salut et de croire, ayant été baptisé lui. Mais quand il dit qu'elle a promis d'aller et qu'elle n'est pas allée, le Seigneur montre qu'elle a cru en Jean, mais, parce qu'elle n'a pu recevoir la doctrine évangélique qu'après la Passion du Seigneur grâce aux apôtres – c'est alors que les mystères du salut devaient être accomplis – d'indiquer qu'elle n'est pas allée. En effet, il dit non pas qu'elle n'a pas voulu, mais quelle n'est pas allée. Sa conduite échappe au grief 'incroyance, parce que la difficulté de la réalisation empêchait qu'elle eût lieu. Il est donc faux que le fils n'ait pas voulu se rendre aussitôt au travail qui lui était prescrit, mais il n'y est pas allé, parce qu'il ne pouvait pas y aller. Dans ce cas, en effet, l'obstacle de la nécessité est mis en évidence, sans qu'il y ait lieu d'incriminer la volonté.

15. Et dans la réponse des Pharisiens il y a comme une nécessité prophétique, car ils reconnaissent, même à contre-cœur, lequel s'est plié à la volonté du père, c'est-à-dire le plus jeune fils qui fait profession d'obéissance, même s'il n'agit pas à temps car la foi seule justifie. Et la raison pour laquelle les publicains et les courtisanes seront les premiers dans le royaume des cieux, c'est qu'ils ont cru en Jean, que baptisés en vue de la rémission des péchés, ils ont fait un aveu d'adhésion

SAINT HILAIRE DE POITIERS

à l'avènement du Christ, loué les guérisons qu'il a opérées, accepté le mystère de sa Passion, reconnu la puissance de sa résurrection. Mais les princes des prêtres et les Pharisiens, à la vue de ces choses qu'ils méprisaient, n'étant pas justifiés par la foi, n'ont pas eu le remords qui les fit revenir au salut, et c'est pourquoi leur fruit sera desséché pour toujours sous le coup de la malédiction qui était préfigurée dans le figuier.

Chapitre 22

1. *Écoulez une autre parabole. Un homme était maître de maison et il planta une vigne, l'entoura d'une clôture, creusa un pressoir et bâtit une tour, etc.* L'ensemble pose une question qui est claire. En effet les prince des prêtres et les Pharisiens, comprenant d'eux-mêmes que ces propos les concernaient, s'enflammèrent de colère. Mais il faut présenter le caractère propre des personnages et des choses qui sont l'objet de comparaisons. Le maître de maison, nous comprenons ici que c'est Dieu le Père qui, ayant planté le peuple d'Israël en vue de récolter des fruits excellents, par la sainteté du nom de ses pères, c'est-à-dire par la noblesse d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, l'a tenu enfermé dans son territoire comme dans l'enclos d'une protection particulière, puis a aménagé des sortes de pressoirs qui sont les prophètes, où coulerait pour ainsi dire la fécondité de l'Esprit saint bouillonnant à la façon du vin nouveau, enfin a dressé en forme de tour l'éminence de la Loi, pour que, sortant du sol, elle s'élève jusqu'au ciel et pour que d'elle on put observer l'avènement du Christ. Dans les fermiers, il y a l'image des princes des prêtres et des Pharisiens auxquels a été remis un pouvoir sur le peuple pour qu'il fût enseigné.

2. Dans les serviteurs qui ont été envoyés pour percevoir les fruits, il y a l'avant-garde des prophètes à qui tous des formes diverses on a souvent fait appel. L'envoi à nouveau d'un nombre plus élevé d'entre eux que la première fois a eu lieu quand, après la prédication de quelques isolés, a été dépêché un nombre considérable d'hommes qui, dans leurs prophéties, ne visaient qu'un nom et qui à diverses époques ont été frappés, lapidés, et tués, parce qu'ils cherchaient à recueillir les fruits d'un peuple qu'ils avaient formé et instruit. Dans la mission du fils pour terminer, il y a l'avènement et la passion de notre Seigneur qui a été rejeté hors de Jérusalem comme de la vigne, pour subir une sentence de condamnation. L'intention des fermiers et, une fois l'héritier tué, la présomption d'héritage représentent l'espoir inconsistant que la gloire de la Loi peut être conservée, une fois le Christ mis à mort. Dans le retour du maître de maison il y a, à l'heure du jugement, la gloire de la majesté du Père qui siège dans le Fils. La réponse des princes des prêtres et des Pharisiens eux-mêmes indique que l'héritage de la Loi mérite de revenir davantage aux apôtres. Quant à cette pierre rejetée par les bâtisseurs qui s'est dressée au faite comme pierre angulaire, admirable aux yeux de tous, jonction entre la Loi et les païens qui unit à l'édifice chacun de ses côtés, c'est le Fils.

3. *Le royaume des cieux est semblable à un roi qui célébra les noces de son fils et envoya ses serviteurs appeler les invités aux noces, etc.* C'est ici aussi une parabole où il faut marquer les différences de temps et les distinctions de personnes. Pour la personne du roi et celle de son fils le sens est évident. Mais il y a une raison insolite qui explique qu'un père ait célébré les noces de son fils et l'ait fait par des invitations. Car il revient à l'intéressé de célébrer ses noces et de le faire au moment de ses noces ? Mais ici les noces sont le mystère de la vie céleste et de l'adoption de la gloire éternelle à la résurrection. C'est donc à juste titre qu'elles ont été célébrées par le Père, parce que la participation à cette éternité et l'union des fiançailles avec un corps nouveau étaient tenues pour déjà accomplies dans le Christ. Et ici comme aussi dans le passage précédent, où la question traitée a été celle de l'état de divorce, nous inviterons à examiner soigneusement ce qui a été indiqué concernant les modalités de la résurrection et ce qui a été énoncé sous la responsabilité d'Adam s'adressant à Ève, de façon que cela ne soit pas laissé de côté par négligence, parce que c'est un grand mystère.

4. Ceux qui sont exhortés à venir en ayant été invités au préalable sont le peuple d'Israël : il a été convié par la Loi à la gloire de l'éternité. Les serviteurs qui sont envoyés pour convier les invités sont les apôtres : leur office propre était de rappeler à l'ordre ceux qu'avaient invités les prophètes. Quant à ceux qui sont envoyés derechef avec des dispositions prescrites, ils sont les hommes apostoliques,

SAINT HILAIRE DE POITIERS

successeurs des apôtres. Les taureaux engraisés sont l'image glorieuse des martyrs qui ont été immolés comme une victime choisie pour confesser Dieu. Les bêtes grasses sont les hommes spirituels, qui sont comme des oiseaux nourris du pain céleste pour prendre leur envol et qui doivent, par la richesse de la nourriture qu'ils ont avalé, rassasier les autres. En effet, quand tous ces préparatifs furent terminés et que le rassemblement a atteint le chiffre de la multitude agréable à Dieu, la gloire du royaume céleste est annoncée, comme le sont des noces.

5. Mais cet app le aussi a été négligé, certains étant saisis par l'ambition du monde représentée par un champ et beaucoup, désireux d'argent, étant pris par le commerce. Pour les autres, ils infligèrent des sévices aux serviteurs qui leur avaient été envoyés et les tuèrent, ce qui s'est réalisé dans le cas des apôtres précisément. Mais le crime de leur conduite si barbare est suivi de la vengeance qu'ils méritent. Les armées célestes qui auront été dépêchées brûleront par le jugement de Dieu leur rassemblement entier et l'embraseront dans les flammes du feu éternel, parce que, violant le sentiment d'humanité, ils ont laissé se déchaîner leur haine d'homicides.

6. Et comme le Christ évoque par ces images le temps du jugement et de la Résurrection, il a rapporté ses propos aussi au rassemblement des païens. Il ordonne en effet que, les premiers invités s'étant trouvés indignes, on aille au débouché des voies. Car, la voie devant d'entendre du temps dans le siècle, comme nous l'avons fait remarquer très souvent, les crimes de la vie passée sont remis par le don de la grâce; et, c'est parce qu'il y a pour tous un pardon rétrospectif qu'ordre est donné d'aller aux carrefours des routes. Puis, il ordonne d'inviter aux noces tout le monde sans aucune exception, et avec les bons viennent les méchants. L'invitation aurait dû les rendre bons, parce qu'elle est sainte et procède des sentiments les meilleurs de la part de celui qui invite mais par la faute d'une volonté qui ne s'est pas corrigée, il existe une différence entre ceux qui sont appelés.

7. Et parce que la dissimulation, qui emploie le plus grand art à tromper les hommes, si elle devait nous abuser en usant d'une hostilité secrète ou en profitant de la naïveté de notre jugement, ne pourrait cependant échapper à Dieu, celui-ci, entrant dans hominem l'assemblée qui est celle de la Résurrection bienheureuse et apercevant un homme attablé sans la tenue nuptiale, lui demande comment li est entré. Y avait-il pour l'invitation une tenue prescrite ? Et puis, étant donné qu'il avait donné ordre d'inviter n'importe qui, comment tous pourraient-ils avoir une tenue unique ? Ou encore si une coutume fixait la tenue des convives aux noces, à l'exclusion eût pu venir aussi bien des serviteurs qui invitaient. Mais, parce que discerner les méchants n'est pas donné à tout le monde et que la simplicité de l'homme à du mal à remarquer la tromperie des sentiments feints, Dieu est seul à trouver ce méchant qui est indigne de l'assemblée des noces. Le vêtement nuptial est la gloire de l'Esprit saint et la blancheur de la tenue céleste qui revêtue lors de l'interrogatoire d'une profession orthodoxe, est mise en réserve immaculée et intacte jusqu'à l'assemblée du royaume des cieux. Voilà cet homme est emporté et jeté dans les ténèbres extérieures, car beaucoup sont appelés et peu sont élus. Ainsi il n'y a pas de petit nombre chez les invités, mais chez les élus il y a un faible nombre, parce que celui qui invite sans faire d'exception a des sentiments humains et bons pour tous, tandis que chez ceux qui sont invités a lieu le choix en faveur d'une droiture au prix d'un jugement.

Chapitre 23

1. *Alors les Pharisiens s'en allèrent et tinrent conseil afin de le surprendre en parole, etc.* Souvent les Pharisiens sont ébranlés et ne peuvent trouver dans les faits passés une occasion de l'accuser faussement, car aucune tare ne pouvait atteindre ses actes ou ses paroles. Mais, poussés par un sentiment de méchanceté, ils déploient des efforts pour chercher par tous les moyens à découvrir un grief. Et de fait le Seigneur appelait tous les hommes à passer des vices du siècle et des superstitions religieuses humaines à l'espérance du royaume des cieux. Aussi pour savoir s'il porterait atteinte à la puissance du siècle, ils le sondent par la formule de la question posée, qui était de savoir s'il fallait payer le tribut à César. Lui, connaissant les secrets intimes de leurs pensées, – car il n'est rien que Dieu ne scrute des choses qui sont cachées au cœur de l'homme –, se fit apporter un denier et demanda de qui était l'inscription et l'effigie. Les Pharisiens répondirent qu'elles étaient de César. Il leur dit qu'il fallait rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

2. Ô réponse pleinement miraculeuse et évidence absolue de la parole céleste ! Tout y est dosé entre le mépris du siècle et l'outrage d'une offense à César, en sorte qu'en prononçant qu'il fallait restituer à César ce qui lui appartenait il délivrait les esprits consacrés à Dieu de tout souci et obligation d'ordre humain. Si en effet rien de ce qui est à César n'est demeuré entre nos mains, nous ne serons pas liés par l'engagement de lui rendre ce qui lui appartient; mais si plutôt nous veillons aux affaires qui sont les siennes, si nous disposons du droit de notre puissance en nous prêtant comme des tenanciers à la gestion d'un patrimoine qui n'est pas à nous, ce n'est pas une injustice à déplorer de restituer à César ce qui est à César et d'avoir à rendre à Dieu ce qui lui revient, le corps, l'âme, la volonté. C'est Dieu en effet qui produit et accroît ces biens que nous tenons et, par conséquent, il n'y a que justice à restituer tout ce que l'on est à celui auquel on se rappelle devoir son origine et son développement.

3. *Ce jour-là s'approchèrent de lui des Sadducéens qui disent qu'il n'y a pas de résurrection,* et la suite. Les Sadducéens n'ont pas foi en la résurrection. Et parce que le Seigneur l'enseignait, ils lui soumettent une question calomnieuse pour les actions de Dieu en sondant sa volonté de les réaliser, la question posée par sept frères ayant la même femme, au sujet de laquelle il devait répondre de qui elle serait la femme à la Résurrection.

4. Et certes l'opinion commune du moins admet que, sur les conditions de la résurrection, les écritures prophétiques ne contiennent rien. Mais le Seigneur dit : *Vous êtes dans l'erreur en ignorant les Écritures et la puissance de Dieu.* Ainsi c'est écrit et l'ambiguïté doit cesser, quand une telle autorité la condamne. Car cette calomnie encore plusieurs la formulent généralement en demandant sous quel aspect doit ressusciter le sexe féminin et s'il doit être restauré avec les fonctions exactes de sa nature et de son corps. Pour nous, nous touchons ici sans l'approfondir à un sujet presque partout laissé de côté, mais nous rappelons que la question posée au Seigneur était seulement de savoir auquel des sept hommes la femme doit être assignée comme épouse et que le Seigneur a reproché aux Sadducéens de se tromper faute de connaître les Écritures et la puissance de Dieu, parce que ni les femmes n'épousent ni elles ne seront épousées. Et pour combattre cette insinuation du moins des Sadducéens, c'était un argument suffisant quel a suppression de la notion de plaisir physique et l'exclusion de ces joies du corps devenues sans objet, puisque ses fonctions cessaient. Mais le Seigneur a ajouté : *Elles seront semblables aux anges de Dieu.* Ainsi le mystère des Écritures et la puissance de la vertu divine montrant qu'elles seront semblables aux anges, il faut que notre espoir au sujet des femmes dans la résurrection soit conçu conformément à l'opinion qui, sur les anges, fait autorité dans les Écritures. Voilà du moins comment le Seigneur a répondu à la question posée concernant les conditions de la Résurrection.

SAINT HILAIRE DE POITIERS

5. Au sujet de la résurrection elle-même il a combattu leur incroyance en ces termes : *Vous n'avez pas lu ce qui vous a été dit par Dieu, lorsqu'il a dit : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob; il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.* Ces paroles avaient été adressées à Moïse, alors que ces saints patriarches reposaient depuis longtemps. Ils existaient donc, eux dont il était le Dieu. S'ils n'existaient pas, ils n'auraient rien pu avoir, parce qu'il est dans la nature d'une chose qu'elle existe nécessairement, si une autre lui appartient. Et ainsi avoir Dieu est l'affaire de vivants, puisque Dieu est éternel et qu'il n'appartient pas à ce qui est mort d'avoir ce qui est éternel. Et donc comment ne dira-t-on pas qu'existent et existeront toujours ceux auxquels l'éternité reconnaît appartenir ?

6. *Les Pharisiens apprenant qu'il avait imposé silence aux Sadducéens se réunirent contre lui et l'un d'eux, docteur de la Loi, l'interrogea.* Aux Sadducéens qui le mettaient à l'épreuve succèdent les Pharisiens. Les premiers du moins avaient reçu une réponse satisfaisante au sujet de la résurrection pour se convaincre que la Loi même d'où ils étaient partis contenait la foi dans l'espérance de la résurrection. Les Pharisiens eux se glorifiaient d'avoir la science de la Loi qui, en anticipant l'avenir, contenait l'image de la vérité qui viendrait ensuite. Or ils demandent quel est le commandement privilégié dans la Loi, sans voir que le projet de la Loi a été accompli dans le Christ. Et, d'ailleurs, à l'arrogance de ces ignorants il a été répondu par les mots mêmes de la Loi, et cette réponse a embrassé en elle tout l'enseignement de la vérité, car c'est la mission propre à notre Seigneur Jésus Christ d'apporter la connaissance de Dieu et de procurer l'intelligence de son nom et de sa puissance. C'est comme envoyé en effet qu'il était venu et, procédant de l'éternité, il accomplissait les volontés de Dieu. Aussi leur répondit-il que le premier commandement était : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit.* Il ne réalisait pas autre chose que ce que la Loi contenait, parce que les commandements de la Loi offraient en eux l'image de ce qu'il allait lui-même accomplir. Il leur rappelle donc une notion qu'ils se glorifiaient de posséder dans la Loi, l'obligation d'aimer Dieu tout-puissant de toute l'affection de son esprit, de son cœur, de son âme, en sorte que son rappel trouvait une confirmation dans les prescriptions de la Loi données au préalable.

7. Ensuite il ajouta : *C'est là le grand et le premier commandement. Le suivant lui est semblable : Tu aimeras le prochain comme toi-même.* Mais «commandement suivant et semblable» eut dire que dans les deux cas le devoir et le mérite sont les mêmes. Car l'amour de Dieu ne peut être efficace sans le Christ ni l'amour du Christ sans Dieu. L'un sans l'autre n'est d'aucun profit pour notre salut. Et si dans ces deux commandements tiennent toute la Loi et les prophètes, c'est parce que la Loi et la prophéties tout entières étaient portées au compte de l'avènement du Christ et que, leur donnant leur pleine mesure, son avènement procurait l'intelligence de la connaissance de Dieu. Car, au sujet du prochain, nous avons souvent fait remarquer qu'il ne fallait l'entendre de nul autre que du Christ . En effet, puisque nous sommes empêchés de préférer un père, une mère, des fils à l'amour de Dieu, comment y a-t-il similitude entre le commandement de l'amour du prochain et celui de l'amour de Dieu, – ou alors il subsistera encore quelque chose qui puisse être égalé à l'amour de Dieu –, si la similitude du commandement n'exigeait pas l'égalité de l'amour égal pour le Père et pour le Fils ?

8. Et pour pouvoir les accuser avec les termes mêmes de la Loi et pour présenter au sujet du prochain une explication plus claire, il cherche à savoir ce qu'ils pensent du Christ, de qui il serait le Fils. Ils répondirent : *De David.* Il leur demande comment il est appelé en esprit Seigneur par David, s'il devait être son fils et comment il se fait que David ait dit : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Siège à ma droite, jusqu'à ce que je place les ennemis comme escabeau de tes pieds.* C'était du moins la vérité que le Christ dût être engendré de la descendance de David, mais la similitude de nom, selon laquelle le Seigneur parlait au Seigneur et le plaçait à sa droite, jusqu'à ce qu'il eût soumis à ses pieds tous ses ennemis, exprimait l'unité de substance d'après la communauté de noms, le pouvoir de juger d'après l'invitation

SAINT HILAIRE DE POITIERS

s'asseoir et la puissance d'après l'assujettissement de l'univers, afin de rappeler qu'en celui qui sortait de David était contenue la substance de la vertu, de la puissance et de l'origine éternelles et qu'en un homme demeurerait Dieu.

1. *Alors Jésus parla aux foules et à ses disciples en disant : Sur la chaire de Moïse se sont assis les scribes et les Pharisiens, etc.* Il fit ressortir comment la gloire de la Loi rendait témoignage à sa personne en portant tracée en elle l'image de la vérité à venir. En tous points elle préparait la venue du Christ. Tout ce qui était contenu en elle, en effet, a été appliqué au progrès de la révélation de la connaissance du Christ. Il commande donc qu'on se conforme aux préceptes des Pharisiens, parce qu'ils se sont assis dans la chaire de Moïse, il commande d'obéir à toutes les prescriptions de la Loi, mais de se tenir à l'écart de leurs actes et de leurs œuvres, de façon à se garder non de l'enseignement de la Loi, mais des mœurs et de l'incroyance des hommes. Car d'eux-mêmes ils imposent les fardeaux les plus lourds au peuple qui leur est soumis, alors qu'ils ne remuent même pas le doigt pour les toucher; encore mieux, tandis qu'ils prescrivent d'aimer le Seigneur de tout son cœur et le prochain comme soi-même, eux, en ce qui les concerne, contre le témoignage de la Loi porté à leur intention, attaquent Dieu dans le Christ à cause de ses souffrances; ils enflent encore comme des phylactères la gloire de leurs paroles, qui servent non reconnaître dans le Christ Dieu auteur de la vie éternelle, mais à les célébrer eux-mêmes, parce que la gloire de la Loi les a mis en avant comme un vêtement le fait de ses franges, alors que ne connaissant pas toute la Loi ils n'ont reconnu ni les œuvres ni la puissance de la Loi même; ils aiment les premières places dans les festins, eux qui sont voués au feu éternel, tandis que les païens sont préférés comme convives d'Abraham; ils aiment les premiers sièges dans les synagogues, tout en ignorant celui qui est leur docteur selon les témoignages de la Loi et des prophètes, mais aussi les salutations sur la place publique, alors que l'humilité de cœur et le service de l'intérêt général leur sont commandés. Ils veulent encore que les hommes les appellent maîtres, quand ils ignorent l'enseignement de la Loi et repoussent le maître du salut éternel. Tout cela qui n'était que sacrilège et perversion est condamné comme faux-semblant d'action, mais l'écoute de la Loi et l'obéissance à ses paroles, parce qu'elles exprimaient le Christ, sont exigées.

2. À l'opposé, à ceux qui se savent maintenant ses disciples, il donne les consignes de l'humilité totale qui consiste à se rappeler qu'ils sont tous frères, c'est-à-dire fils d'un père unique, qu'engendrés par une nouvelle naissance, ils ont quitté l'état initial de leur génération terrestre, qu'ils ont tous un maître unique de la doctrine céleste et qu'ils doivent recueillir la gloire de l'honneur éternel par la conscience de leur humilité, parce que Dieu rendra humble l'arrogance et élèvera l'humilité jusqu'à la gloire.

3. *Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites, qui fermez le royaume des cieux.* Il condamne leur faux semblant en évoquant leur châtement, puisque «malheur» est l'expression de la souffrance. S'il leur dit qu'ils ferment le royaume des cieux, c'est parce qu'ils masquent dans la Loi la préparation de la vérité qui est dans le Christ, qu'ils dissimulent par un semblant d'enseignement son avènement corporel annoncé par les prophètes et que ne prenant pas eux-mêmes la voie de l'éternité, ils ne laissent pas non plus les autres la prendre.

4. *Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites, qui dévorez le patrimoine des veuves.* De là viennent ces refus de la vérité, cette manière d'empêcher les autres d'accéder au salut, de fermer le royaume des cieux en faisant du siège des maisons des veuves le but auquel s'arrêtent leurs manœuvres, qui consistent à les dépouiller en se faisant valoir par la longueur de leur prière, à convoiter la connaissance céleste en elles comme en un trésor de richesses accumulées, pour que le prestige de la Loi dure par le silence fait autour de la grâce. Et parce qu'ils devront expier leur péché personnel et payer la faute de l'ignorance d'autrui, ils aggraveront leur procès.

5. *Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites, qui parcourez la mer et la terre ferme.* Par leur circulation sur terre et sur mer ils sont représentés faisant toutes les parties du monde pour dénigrer l'Évangile du Christ et soumettre quelques

hommes au joug de la Loi contraire à la justification de la foi; en effet des prosélytes sont passés des païens à la Synagogue pour y être reçus. Le petit nombre qu'ils seront est indiqué par le chiffre un, car après la prédication de l'enseignement du Christ leur foi n'est pas demeurée. Mais celui qui es sera agrégé au peuple d'Israël devient fils de la géhenne, descendance du châtiment, héritage du jugement éternel, parce que l'adoption issue des païens constituera la famille d'Abraham. Et pour n'avoir pas obtenu la rémission des péchés comme les païens et pour avoir rallié le parti de ceux qui ont persécuté le Christ, il sera fils d'un double châtiment.

6. *Malheur à vous, chefs aveugles, qui dites : Si on a juré par le temple, cela n'est rien.* Il blâme le respect des observances humaines et le mépris de l'enseignement des prophètes qui leur faisaient donner des marques des d'honneur à des choses futiles et les refuser à des choses respectables. Car la Loi c'est lui qui l'avait donnée, et ce qu'elle contenait n'était pas la réalité, mais en préparait la réalisation. En effet, ce n'est pas du culte que la décoration de l'autel du temple tiraient leur prestige, mais leur beauté servait à façonner l'image de l'avenir. Il y a en effet une idée contenue dans l'or, l'argent, le bronze, le cuivre, les perles, le cristal et elle est propre à la nature de chaque métal. L'accusation donc de vénérer l'or du temple et les dons faits à l'autel comme un culte rendu à des objets rituels, quand l'hommage dû à l'autel et au temple aurait mieux valu, s'explique parce que l'or s'était dédié au temple et le don ne l'était à l'autel que comme images de l'avenir, ce qui explique que le Christ venant, la confiance dans la Loi était inutile, car le Christ se trouvait pas sa sainteté dans la Loi, mais la Loi la trouvait dans le Christ qui s'était fait dresser en elle comme un siège et un trône. Comme ils sont regardés comme sacrés, il faut qu'ils aient reçu ce caractère de celui qui s'est assis dessus et donc qu'on soit sot et aveugle pour vénérer des objets sanctifiés en négligeant celui qui les sanctifie.

7. *Malheur à vous, scribes et Pharisiens, qui acquittez le dime de la menthe et du fenouil,* etc. Il dénonce les pensées dissimulées de leur esprit et l'injustice cachée de leur volonté, qui leur font exécuter les prescriptions de la Loi relatives à la dîme de la menthe et du fenouil, pour paraître aux yeux des hommes accomplir la Loi, mais leur ont fait laisser de côté ce qui est le devoir propre à l'homme, la miséricorde, la justice, la bonne foi et toute espèce de sentiment de bienveillance. Parce que cette dîme d'herbe, qui était utile à la préfiguration de l'avenir, ne devait pas être négligée et que, d'autre part, nous devons faire en sorte que nous acquittant de notre rôle d'hommes loyaux, justes et miséricordieux, nous rendions notre conduite agréable non par l'imitation fictive d'une volonté, mais par une manière véridique de s'y tenir et parce que ce serait une faute moins grande de ne pas tenir compte de la dîme de l'huile plutôt que du devoir de bienveillance, il raille le soin mis à filtrer le contenu des coupes par ceux qui, avalant un chameau, n'en ont cure, autrement dit par ceux qui prennent garde aux péchés légers et en engloutissent de de gros. Il annonce encore dans les mêmes termes un un châtiment à l'égard de ceux qui nettoyant l'extérieur de la coupe et les plats, n'en purifient pas l'intérieur et qui, poursuivant la gloriole d'un zèle inutile, ne s'occupent pas de leur fonction qui est d'être parfaitement utiles. En effet, c'est l'intérieur de la coupe qui sert : s'il est sali, quel intérêt y aura-t-il à ce qu'elle soit propre à l'extérieur ? Et il faut même que soit maintenu l'éclat d'une conscience intérieure, pour qu'à l'extérieur les traits du corps soient nettoyés. Ils ont encore été comparés à des sépulcres qui brillent grâce au travail et au soin de l'homme en étant souillés à l'intérieur par les ossements des hommes et la pourriture des cadavres, ce qui veut dire qu'ils exhibent une parure de justice à l'aide de mots vides, tout en ayant en eux la puanteur de leur conscience et de leur esprit.

8. *Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites qui bâtissez les sépulcres des prophètes,* et la suite. La formulation du jugement est claire : l'idée et l'opinion de l'équité sont mises en chacun de nous par la nature, rendant l'œuvre d'iniquité d'autant moins pardonnable que l'équité a été plus méconnue. Le peuple de la Loi a en effet tué tous les prophètes : il s'est enflammé de haine contre eux à cause de l'âpreté de leur réprobation, puisqu'ils accusaient publiquement ses vols, ses meurtres, ses adultères, ses sacrilèges. Et parce qu'à cause de ces actes, ils le

SAINT HILAIRE DE POITIERS

dénonçaient comme indigne du royaume des cieux et qu'ils enseignaient que les païens seraient les héritiers du testament de Dieu, ils furent accablés de châtiments de diverses sortes. Mais les descendants ont maudit la conduite de leur pères, vénérant les livres de la prophétie, ornant leurs tombeaux, rebâtissant leurs sépulcres et attestant par cette forme de respect qu'ils ne sont pas coupables du crime de leurs pères.

9. Ceux qui reconnaissent que ce fut un sacrilège très grave de tuer les prophètes, quel pardon auront-ils donc pour avoir condamné le Christ, qui est la réalisation des prophéties, puisqu'ils redoublent leur crime encore en accomplissant ce qu'ils maudissent ? Et parce qu'ils combleront la mesure de la volonté de leurs pères, ce sont des serpents et une descendance de vipères. Et comment échapperont-ils au jugement en maudissant le massacre des prophètes et en persécutant le Seigneur jusqu'à la mort de la croix ? Sur eux tout le sang des justes d'Abel à Zacharie a rejailli à cause des apôtres qui, prophètes du fait de la révélation de l'avenir, sages du fait de la connaissance du Christ, scribes du fait de l'intelligence de la Loi, ont été par eux tués, lapidés, crucifiés, chassés d'une cité dans une autre, en ce sens que, si en leur obéissant on eût obtenu le pardon de ses propres fautes, du jour où ils ont été tués, sur ceux qui ont tués s'amoncelle en plus le châtiment des crimes commis par leurs pères.

10. *Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés.* Au milieu des formes multiples de reproches, il témoigne toujours de la miséricorde de son âme, dont la lamentation vient tout entière de leur refus de revenir au salut qu'il leur offrait. En effet, Jérusalem avait tué les prophètes et lapidé ceux qui lui avaient été envoyés. Sous le nom de la cité ce sont ses habitants criminels qui sont visés, et on voit que le sang d'Abel et de Zacharie doit venir jusqu'à leur descendants, parce qu'en eux déjà avait souffert le Christ qui les habitait et enseignait. Si on avait cru à lui, non seulement la foi des croyants eût échappé au châtiment du meurtre des prophètes, mais le pardon eût atteint même cette condamnation, cause de la Passion du Seigneur, mais, puisqu'on n'aura même pas cru à lui après la résurrection, il leur a demandé réparation en outre du sang d'Abel et de Zacharie.

11. Bien qu'il tienne ses propos, alors qu'il a pris un corps et qu'il offre à tous son aide dans le temps où il est trouvé homme, le Seigneur a souvent voulu les rassembler par la prédication des prophètes. Mais c'est en vain et pour rien qu'il a dispensé cette affection. Comme une poule qui rassemble ses petits il a voulu les maintenir sous ses ailes, ce qui veut dire que, dans le temps présent devenu un oiseau terrestre et domestique, il procure, comme celui-ci à ses petits, au moyen d'ailes en quelque sorte qui sont son corps, une protection donnant la chaleur de la vie immortelle et les amène à s'envoler dans une espèce de nouvelle naissance. Chez les poussins, la façon de naître est différente de la façon de vivre, car ils sont d'abord enfermés dans la coquille des œufs qui évoque la barrière du corps; ensuite, réchauffés par les soins empressés de leur mère, ils sortent pour voler. C'est à la façon de cet oiseau domestique et quasi terrestre qu'il a voulu les rassembler en lui, faisant que ceux qui avaient déjà été mis au jour selon la règle de la naissance, renaissant maintenant par une autre génération grâce à la chaleur de celui qui les ranime, vers le royaume des cieux comme sur des corps ailés. C'est parce qu'ils n'ont pas voulu de cela que leur demeure sera laissée déserte et vide, autrement dit qu'ils ne seront pas dignes de l'habitation du saint Esprit. En effet, déjà c'est pour eux, non pour Dieu, qu'ils sont une demeure et ainsi restant dans l'obstination de l'incroyance; ils ne le verront pas jusqu'au temps où ils béniront celui qui revient au nom du Seigneur, en confessant leur incroyance comme un refus même.

Chapitre 25

1. *Et il s'en allait du temple, quand ses disciples s'approchèrent de lui pour lui montrer la construction du temple.* Après qu'il eut menacé Jérusalem de se voir abandonnée, comme on pensait qu'il serait ébranlé par le faste du temple, on lui montre la splendeur de l'édifice. Mais il déclare que tout devait être détruit et ruiné sous les décombres des pierres de l'ensemble de la construction. Le temple éternel en effet, c'était celui qui était consacré à l'habitation du saint Esprit, l'homme, qui, par la connaissance du Fils, la confession du Père, l'obéissance aux commandements, était digne de devenir une habitation pour Dieu.

2. Et comme il s'était retiré sur le mont, ses disciples l'abordant lui demandent à part quand cela aurait lieu et à quel signe ils reconnaîtraient son avènement et la fin du monde. Et de fait, parce qu'il y a la trois questions réunies en une seule, il les sépare en faisant des distinctions de chronologie et de sens. Ainsi c'est d'abord la ruine de la cité qui est l'objet d'une réponse : il les confirme dans la vérité enseignée par une mise en garde contre le risque d'être surpris, si on l'ignore, par un imposteur, car, à l'époque des apôtres encore, devaient venir des hommes qui se donneraient le nom de Christ. Ainsi l'avertissement que la foi pouvait être arrachée par un mensonge funeste a précédé l'événement. Il est venu en effet un Samaritain, Simon, armé des œuvres et des paroles du diable il en a détourné plus d'un par les miracles qu'il faisait. Et parce que cela concordait avec le temps des apôtres, le Seigneur déclara : *La fin, ce n'est pas ce moment-là*; la fin, ce n'est pas non plus lorsque les nations et les royaumes s'affronteront mutuellement et qu'il y aura des famines et des tremblements de terre, parce que ces événements signifient non la dislocation de l'univers, mais le commencement des douleurs, tous les malheurs devant partir de là. Il les encourage donc à supporter les souffrances, la fuite, la flagellation, la mort, la haine officielle contre eux à cause de son nom. Et assurément par ces persécutions beaucoup seront troublés, seront scandalisés en voyant surgir de tels maux et seront incités même à se haïr mutuellement. Et il y aura de faux prophètes comme fut Nicolas, un des sept diacres; ils en détourneront beaucoup men falsifiant la vérité, et l'abondance du mal refroidira la charité. Mais pour ceux qui persévéreront jusqu'au bout il y a une réserve de salut, et alors, les hommes apostoliques s'étant répandus dans toutes les parties du monde, la vérité de l'Evangile sera enseignée. Et le jour où la connaissance du mystère céleste aura été apportée à l'humanité entière, la chute et la fin de Jérusalem s'abattront, en sorte que le châtement des incroyants et la frayeur de la cité détruite soient la conséquence de la foi issue de l'enseignement. Cela s'est donc accompli pour Jérusalem comme cela avait été prédit et la lapidation, l'expulsion, le meurtre des apôtres ont provoqué son anéantissement par la faim, la guerre et la captivité; et ce fut au moment où, ayant rejeté les prédicateurs du Christ, elle eut montré indigne de la prédication de Dieu, qu'elle ne fut plus digne d'exister.

3. Vient ensuite aussi le signe de son avènement futur : quand ils verront l'abomination de la désolation installée dans le saint lieu, qu'ils comprennent que c'est alors son retour dans la gloire. Et à ce sujet, je pense qu'étant donné l'enseignement des bienheureux Daniel et Paul, il est inutile de nous étendre : c'est de l'heure de l'Antichrist qu'il est question ici; il est appelé abomination parce que, venant contre Dieu, il s'arrogé l'honneur de Dieu; quant à «abomination de la désolation, c'est parce qu'il doit désoler la terre par des guerres et des massacres accompagnés d'un sacrilège. Et c'est pour le commettre qu'il se fera accueillir des Juifs dans le lieu de la sainteté où il s'installera, de façon que là où Dieu était invoqué par les prières des saints, il soit reçu par les incroyants qui le vénèrent avec l'honneur dû à Dieu.

4. Et comme ce sera une erreur propre aux Juifs que d'accueillir le mensonge après avoir repoussé la vérité, il les exhorte à abandonner la Judée et à fuir dans les montagnes, pour qu'aucun mélange avec ce peuple prêt à croire à l'Antichrist ni ne les violente ni ne les contamine, mais pour que tous ceux qui auront alors la foi trouvent

plus de sécurité dans les déserts des montagnes que dans les lieux fréquentés de Judée.

5. Quant à cette affirmation : *Et que ceux qui sont sur le toit ne descendent pas prendre quelque chose dans leur maison*, c'est un précepte dont ni la formule ni l'exécution n'admettent d'explication selon le sens humain. En effet celui qui est sur un toit et doit quitter la Judée ne pourra en partir qu'en descendant. Ou encore quel intérêt y a-t-il à s'établir sur un toit au lieu de rester dans la maison ? Mais comme nous l'avons souvent rappelé il faut étudier les propriétés des termes et des lieux pour saisir l'importance des préceptes célestes. Le toit est le faite de la maison, point culminant qui achève toute l'habitation. D'une maison, en effet, on ne pourra même pas dire qu'elle existe, si elle est sans toit. Celui donc qui s'établira au couronnement de sa maison, c'est-à-dire dans l'état achevé de son corps, renouvelé qu'il est par la régénération, élevé par l'esprit, consommé par la perfection du don divin, ne devra pas descendre à un niveau plus bas par désir des biens du monde ni déchoir de la hauteur de son fait, entraîné par les séductions intestines du corps.

Et que celui qui sera dans son champ ne revienne pas enlever sa tunique, autrement dit que, s'il est occupé à exécuter un commandement, il ne revienne pas à ses soucis d'antan ni ne regrette quelques vêtements pour son corps, si, à cause d'eux, il doit revenir et ramener la tunique des péchés, vieillies depuis lors, dont il était couvert auparavant.

6. *Malheur aux femmes enceintes et aux nourrissons*. On peut expliquer simplement cette parole par le retard mis à fuir, du fait qu'il est malaise à des femmes gênées par le poids de leur ventre d'échapper à l'écroulement imminent des temps. Mais en quoi l'état tenant au sexe et le système de la génération ont-ils mérité ce sort ? À moins de supposer que cette phase de la vie des femmes qui tomberont sur ces temps critiques doive être spécialement maudite. Mais loin de nous cette idée qu'il y ait quelque chose qui devienne un malheur pour l'homme autrement que par sa faute. Il faut donc croire que ce n'est pas sur le poids des femmes enceintes que le Seigneur a attiré notre attention, quand li a dit : *Malheur aux femmes enceintes*, mais qu'il a voulu montrer la lourdeur des âmes remplies de péchés, lourdeur qui les empêche d'échapper à l'orage de la colère mise en réserve, qu'elles soient placées sur un toit ou qu'elles restent au champ. Il est naturel en effet que la douleur accompagne l'enfantement et l'on ne met pas au monde une progéniture sans que tout le corps soit meurtri. Ainsi les âmes qui seront trouvées dans cet état seront retenues dans leur poids de douleur.

«Malheur aussi à ceux qui seront nourrissons.» L'enfance sevrée de lait n'est pas moins impropre à la fuite que l'âge qui s'alimente encore avec du lait. Et si la différence d'âge et de temps entre ceux qui se nourrissent de lait et ceux qui en sont sevrés n'a pas d'importance, comment admettre : «malheur à celui qui est nourrisson ?» ? Mais encore ici pareillement ce qui est montré c'est la faiblesse des âmes qui, en vue de la connaissance de Dieu, s'élevaient comme au lait, en n'ayant de la connaissance de Dieu qu'un avant-goût faible et fragile en l'absence de la force de la nourriture parfaite. Malheur donc pour les âmes elles-mêmes, parce que n'ayant pas évité les péchés ou n'ayant pas reçu la nourriture du pain véritable, elles auront été trop lourdes pour échapper à l'Antichrist ou inexpérimentées pour l'affronter.

7. Et puis nous sommes engagés à prier pour que notre fuite n'ait lieu ni en hiver ni un jour de sabbat, c'est-à-dire pour que nous ne soyons trouvés ni dans le froid des péchés ni dans l'absence d'activité pour le bien, parce que la persécution s'abattra sur tous, lourde et intolérable, à moins qu'en raison des élus de Dieu un abrègement de ces jours ne doive intervenir, en sorte que le raccourcissement de la durée de l'assaut l'emporte sur la violence des maux qui s'abattent.

8. Et parce qu'à ceux qui seront plongés dans la grande persécution, des pseudo-prophètes signaleront la présence à quelque sorte d'une aide dans le Christ, ils diront faussement que le Christ est et se tient en de nombreux endroits, pour attirer au service de l'Antichrist ceux qui sont abattus et persécutés; tantôt prétendant qu'il est dans les déserts, pour les corrompre par l'erreur, tantôt affirmant

SAINT HILAIRE DE POITIERS

qu'il est dans des repaires, pour les enfermer sous le pouvoir du Dominateur. Mais le Seigneur déclare qu'il ne doit se cacher nulle part ni être vu par des hommes isolés, mais qu'il se présentera partout aux regards de tous à la façon de l'éclair qui jaillissant de l'orient répand sa lumière jusque sur les plages du couchant et ainsi, étincelant de toute part, sera visible partout. Et même, pour que nous n'ignorions pas le lieu où il serait, il dit : Partout où il y a un cadavre, là s'assembleront les aigles ! Aigles est le nom qu'il a donné aux saints en raison de l'envol de leur corps spirituel; et il montre que, rassemblés par les anges, ils se réuniront au lieu de sa Passion. Et ainsi, comme il se doit, son avènement glorieux sera attendu au lieu où il a accompli pour nous l'œuvre de la gloire éternelle par la souffrance de son abaissement physique.

Chapitre 26

1. *Aussitôt après la détresse de ces jours-là, le soleil s'obscurcira, et la suite.* Il indique la gloire de son avènement et son retour glorieux par l'obscurcissement du soleil, l'éclipse de la lune, la chute des étoiles, l'ébranlement des vertus des cieus, l'apparition du signe du salut, la lamentation des peuples reconnaissant le Fils de l'homme dans la gloire de Dieu, la mission des anges chargés de ressembler les saints avec l'appel de la trompette, c'est-à-dire de la libération maintenant générale. Ainsi il y aura à partir du grain de sénevé un arbre immense, à partir de la statue broyée par la pierre de la montagne un mont ouvrant la terre, ainsi il y aura une cité que tous pourront contempler, une lumière qui sur le bois illuminera l'univers, ainsi de l'humilité de la mort sortira la gloire de Dieu. Par les repères de tous ces faits, il a voulu que nous serons transférés de la corruption du corps à l'honneur de la substance spirituelle.

2. Le signe qui permet de connaître cette heure, il l'a donné dans la comparaison du figuier. Quand sa branche est devenue souple et s'est couverte de feuilles, alors on comprend que l'été est proche. Mais le caractère de fête et celui de l'arbre sont bien différents. Au début du printemps, celui-ci se gonfle et il n'y a pas un petit intervalle de temps entre le moment où l'été fait irruption et celui où la branche du figuier devient souple en vue de sa frondaison. Par là il faut comprendre que les détails donnés ici ne s'appliquent pas à cet arbre. Et d'ailleurs plus haut nous avons exposé ce que cet arbre a de particulier. Nous avons lu aussi qu'avec ses feuilles Adam s'est couvert et a voilé la honte de sa conscience, c'est-à-dire sous la Loi s'est enveloppé en quelque sorte du vêtement du péché. Le rameau du figuier s'entend donc de l'Antichrist, fils du diable, part du péché, défenseur de la Loi. Quand il commencera à devenir souple et à sec ouvrir de feuilles, alors on comprendra que l'été, c'est-à-dire le jour du jugement est tout proche. La frondaison se remarquera à l'espèce de verdure des pécheurs qui exultent. Si y aura alors en effet une floraison de criminels un temps de gloire pour les scélérats et de grâce pour les privilèges. Pour eux cependant la canicule, c'est-à-dire la chaleur du feu éternel, est toute proche.

3. Et pour qu'on soit assuré de la réalité des événements à venir, en disant *amen* qui proclame la vérité, il ajouta que notre génération ne saurait passer sans que se déroule l'ensemble de ces événements et que ce qui est tenu pour solide, le ciel et la terre ne seraient plus, tandis que ses paroles ne pouvaient pas ne pas être, parce que du fait de leur condition de choses créées, c'est-à-dire réalisées à partir de rien, le ciel et la terre comportent en eux la nécessité de n'être plus, tandis que ses paroles, produites de l'éternité, possèdent en elles le pouvoir de subsister.

4. Sur la fin des temps il a banni notre inquiétude soucieuse en disant que ce jour n'était connu de personne et ignoré non seulement des anges, mais de lui-même. Ô miséricorde inestimable de la bonté divine ! Est-ce que Dieu le Père a refusé à son Fils la connaissance de ce jour dans le dessein de le lui cacher, alors que le Fils a dit : *Tout m'a été remis par mon Père ?* Ce n'est donc pas tout, s'il existe quelque chose qui est refusé. Mais parce que tout ce qu'il a reçu de son Père passait à nous et que le Verbe de Dieu possède en lui la garantie moins de ce qui aura lieu que de ce qui a eu lieu, le jour a été arrêté sans date fixée, pour que Dieu, tout en laissant un temps important à notre repentir, nous maintienne toujours dans l'inquiétude due à la crainte de l'incertain et pour éviter qu'en disant à un autre sa volonté de fixer ce jour, il ne la restreigne par la précision de ses paroles, car, comme au temps du déluge, ce sera dans le cours même de notre vie, au milieu de tout ce que nous faisons

5. Et encore il montre qu'il y aura un tri pour prendre les croyants, puisque de deux hommes situés dans un champ, l'un est pris, l'autre laissé, que de deux femmes en train de moudre, l'une est rejetée, l'autre choisie, que de deux hommes qui seront au lit, l'un se joint, l'autre se sépare. Il apprend que le tri entre croyants consiste à laisser les uns et à prendre les autres. La colère de Dieu s'aggravant, les saints, comme dit le prophète, seront amassés dans les greniers et les hommes sans foi

SAINT HILAIRE DE POITIERS

seront laissés laissés pour alimenter le feu du ciel. Ainsi deux hommes dans un champ – les deux peuples des croyants et des incroyants - seront surpris dans le monde par le jour du Seigneur pour ainsi dire dans l'activité même de leur vie : néanmoins ils seront séparés, l'un étant laissé, l'autre étant pris. Au sujet des femmes qui sont en train de moudre, c'est la même chose. La meule, c'est l'œuvre de la Loi. Mais parce qu'une partie des juifs doit croire par Élie comme elle a cru par les apôtres, et doit être justifiée par la foi, une partie sera prise aussi grâce à la foi qui œuvre pour le bien, l'autre sera laissée dans l'œuvre stérile de la Loi, moulant en vain et non pour faire le pain de la nourriture céleste. Ils sont deux d'autre part au lit, enseignant également le repos de la passion du Seigneur, qui est l'objet d'une seule et unique profession de foi chez les hérétiques et chez les catholiques. Mais parce que la vérité catholique proclamera l'unité du Père et du Fils et leur commune divinité, que nous appelons *deitas*, et qu'en revanche le mensonge des hérétiques l'attaquera par une multitude d'outrages, des deux hommes dans un lit, l'un sera laissé, l'autre pris, parce qu'en prenant l'un et en laissant l'autre, le choix du jugement de Dieu fera valoir la foi que professent l'un et l'autre.

6. Et pour que nous sachions que cette ignorance du jour tenu secret pour tous n'est pas sans s'expliquer par l'utilité du silence, il nous a engagés à veiller à cause de la venue du voleur et à nous maintenir dans une prière persévérante en nous attachant à l'accomplissement total de ses commandements. En effet, il montre que le voleur est le diable, veillant jusqu'au bout pour nous arracher des dépouilles et attaquant la maison de notre corps pour le percer des traits de ses desseins de luxure, tandis que, sans nous soucier de lui, nous nous livrons au sommeil. Il est donc logique que nous soyons prêts, parce que l'ignorance du jour éveille l'inquiétude tendue d'une attente en suspens.

1. *Quel est donc le serviteur fidèle et avisé que le Seigneur a placé à la tête de sa maison ?* et la suite. Bien qu'il nous exhorte d'une façon générale à avoir un souci inlassable de vigilance, il recommande aux chefs du peuple, c'est-à-dire aux évêques, une sollicitude particulière dans l'attente de son avènement. C'est ainsi qu'il représente le serviteur fidèle et avisé, placé à la tête de sa maison, veillant aux intérêts et aux besoins du peuple qui lui est confié. Si ce serviteur est docile à sa parole qui lui obéissent à ses préceptes, c'est-à-dire si, par l'opportunité et la vérité de son enseignement, il fortifie ce qui est faible, consolide ce qui est brisé, redresse ce qui est déformé et dispense la parole de vie comme aliment d'éternité propre à nourrir sa maison, et s'il est pris en train d'accomplir ces tâches et de s'y arrêter, comme un économe fidèle et un intendant utile, il obtiendra du Seigneur la gloire et sera établi sur tous ses biens, autrement dit il sera placé dans la gloire de Dieu, parce qu'il n'y a aucun bien supérieur qui la dépasse.

2. Si observant la longue patience de Dieu qui se déploie pour le progrès du salut de l'homme, il s'endurcit contre ses compagnons, se livre aux maux et aux vices du siècle, entretenant son souci exclusif des choses présentes par le culte du ventre, le Seigneur arrivera au jour qu'il n'escompte pas, le séparera des biens dont il s'était porté garant et lui assignera son lot avec les hypocrites dans l'éternité du châtement, parce qu'il n'aura pas compté sur sa venue, parce qu'il n'aura pas obéi à ses commandements, parce qu'il se sera attaché aux choses présentes, parce qu'il aura vécu de la vie des païens, parce que, ne comptant pas sur le jugement, il aura fait subir la faim, la soif, les coups meurtriers à la maison qui lui était confiée.

3. *Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges,* et la suite. C'est d'après les propos qui précèdent qu'on peut comprendre aussi la raison d'être de ce morceau. Tout entier il porte sur le grand jour du Seigneur, où les secrets des pensées des hommes seront révélés par l'enquête du jugement de Dieu et où la foi véridique dans le Dieu qu'on attend obtiendra la satisfaction d'un espoir qui n'est pas douteux. À l'évidence, en effet, dans l'opposition des cinq sages et des cinq folles est définie la division des croyants et incroyants, à l'exemple de laquelle Moïse avait reçu les dix commandements consignés sur deux tables. En effet, il fallait qu'ils fussent consignés entièrement sur deux tables et la double page répartissant entre la droite et la gauche ce qui leur appartenait en propre marquait la division des bons et des méchants, bien qu'ils fussent réunis sous un même testament.

4. L'époux et l'épouse, c'est notre Seigneur Dieu dans un corps, car la chair est pour l'Esprit une épouse, comme l'Esprit un époux pour la chair. Quand, à la fin, la trompette sonne le réveil, on s'avance au-devant de l'époux seulement, car les deux n'en faisaient plus qu'un, du fait que l'humilité de la chair avait abouti à la gloire spirituelle. Mais lors d'une première étape, nous nous préparons en remplissant les devoirs de cette vie à aller au-devant de la résurrection des morts. Les lampes, c'est ainsi la lumière des âmes resplendissantes que le sacrement du baptême fait briller. L'huile, c'est le fruit de l'œuvre de bien, les fioles sont les corps humains, dans les entrailles desquels doit être mis en réserve le trésor d'une conscience droite. Les vendeurs sont ceux qui, ayant besoin de la pitié des croyants, livrent en échange la marchandise qu'on leur a demandée, comprenons que las de leur misère ils nous vendent la conscience d'une bonne action. C'est elle qui alimente à profusion une lumière inextinguible et qu'il faut acheter et mettre en réserve au moyen des fruits de la miséricorde. Les noces, c'est la réception de l'immortalité et la réunion de la corruption et de l'incorruptibilité selon une alliance inouïe. Le retard de l'époux est le temps du repentir. Le sommeil de celles qui attendent est le repos des croyants et la mort temporaire de tout le monde au temps de la pénitence. Le cri au milieu de la nuit est, au milieu de l'ignorance générale, la voix de la trompette qui précède la venue du Seigneur et qui réveille tout le monde, pour qu'on sorte au-devant de l'époux. Les lampes qu'on prend, c'est le retour des âmes dans les corps et leur lumière est la

SAINT HILAIRE DE POITIERS

conscience resplendissante d'une bonne action, conscience qui est enfermée dans les fioles des corps.

5. Les vierges sages sont des âmes qui, saisissant le moment favorable où elles sont dans des corps pour faire de bonnes œuvres, se sont préparées pour se présenter les premières lors de la venue du Seigneur. Les folles sont des âmes qui, relâchées et négligentes, n'ont eu que le souci des choses présentes et qui, oublieuses des promesses de Dieu, n'ont pas poussé jusqu'à l'espoir de la résurrection. Et parce que les vierges folles ne peuvent aller au-devant avec leurs lampes éteintes, elles demandent à celles qui étaient sages de leur emprunter de l'huile. Mais celles-ci leur répondirent qu'elles ne pouvaient leur en donner, parce qu'il n'y en aurait peut-être pas assez pour toutes, ce qui veut dire que nul ne doit s'appuyer sur les œuvres et les mérites d'autrui, parce qu'il faut que chacun achète de l'huile pour sa propre lampe. Les sages les invitent à retourner en acheter, pour le cas où, obéissant même tardivement aux prescriptions de Dieu, elles se rendraient dignes, avec leurs lampes allumées, de rencontrer l'époux. Mais tandis qu'elles s'attardaient, l'époux pénétra et, avec lui, ensemble, les sages voilées et munies de leur lampe toute prête entrent aux noces, c'est-à-dire pénètrent dans la gloire céleste aussitôt l'avènement du Seigneur dans la splendeur. Et parce qu'elles n'ont plus de délai pour le repentir, les folles accourent, demandent qu'on leur ouvre la porte. À quoi l'époux leur répond : *Je ne vous connais pas*. Elles n'avaient pas été là en effet pour rendre leurs devoirs à celui qui arrivait, elles ne s'étaient pas présentées à l'appel du son de la trompette, elles ne s'étaient pas agrégées au cortège de celles qui entraient, mais, par leur retard et leur comportement indigne, elles avaient laissé passer l'heure d'entrer aux noces.

6. *En effet, comme un homme partant pour l'étranger appela ses serviteurs, et leur remit son bien*, et la suite. La répartition de la fortune est inégale, mais la différence ne doit pas être imputée à celui qui répartit. Il dit en effet que chacun a reçu ce qui est conforme à son mérite, et donc a reçu autant qu'il en était capable, et celui qui réglait les parts n'avait pas compétence pour ce qui dépendait du bénéficiaire. Le maître de maison, le Seigneur indique que c'est lui. La durée du voyage est le temps du repentir, pendant lequel, siégeant aux cieux à la droite de Dieu, il a accordé à tout le genre humain le pouvoir de croire et d'œuvrer selon l'évangile. Ainsi c'est la mesure de sa foi que chacun a reçu son talent, c'est-à-dire l'enseignement de l'Évangile, de celui qui l'enseignait. Tel est le bien incorruptible, le patrimoine du Christ mis de côté pour ses héritiers éternels.

7. Mais le serviteur qui a reçu cinq talents est le peuple des croyants issu de la Loi; sorti de celle-ci, il en a doublé le mérite en mettant en œuvre d'une façon honnête et droite l'accomplissement de la foi évangélique elle-même. Dans la présentation des comptes, il y a l'examen du jugement où sont réclamés le profit tiré de la parole céleste et le revenu du talent distribué. Ainsi celui auquel ont été confiés cinq talents, au retour du Seigneur, en a présenté dix provenant de cinq : comprenons qu'il fut trouvé dans la foi tel qu'il fut dans la Loi, lui qui a parfait par la grâce de la justification évangélique l'obéissance aux dix formules prescrites dans les cinq livres de Moïse. Ainsi il est invité à entrer dans la joie du Seigneur, c'est-à-dire est admis à l'honneur de la gloire du Christ.

8. Quant à ce serviteur auquel on a confié deux talents, c'est le peuple des païens qui a été justifié par la foi et la confession du Père et du Fils, et qui a confessé notre Seigneur Jésus Christ Dieu et homme par l'Esprit et la chair, car la foi est dans le cœur et la confession dans la bouche. Ce sont donc là les deux talents qui lui ont été confiés. Mais, comme le premier connaissait tout le mystère dans les cinq talents, c'est-à-dire l'avait doublé même par la foi de l'Évangile, de même le second a eu le mérite d'accroître cela par les œuvres. Et malgré de ses deux talents et les différences de dépôt et de revenu, il y a de la part du Seigneur égalité de faveur pour les deux, afin qu'à la connaissance de ceux qui croient d'après la Loi nous sachions que la foi de païens a été rendue égale, car c'est le même éloge qui invite le second à entrer dans la joie du Seigneur et s'il double la somme mise, c'est pour avoir ajouté à la foi les

SAINT HILAIRE DE POITIERS

œuvres et avoir accompli dans les faits et les actes ce à quoi ils avaient cru en pensée.

9. Celui qui a reçu un talent et l'a enfoui dans la terre est le peuple qui s'arrête à la Loi, tout entier charnel et sans réflexion ni intelligence spirituelle, ce qui fait que la vertu de l'enseignement évangélique ne le pénétrant pas, il a enfoui, jaloux du salut à venir des païens, le talent reçu et sans l'utiliser lui-même, il ne le remet pas à d'autres pour qu'ils l'utilisent, mais considère que la Loi est suffisante pour son salut. Et comme on lui demandait une explication, s'il répondit : *J'ai eut peur de toi*, donnant l'impression que, par un respect craintif des commandements anciens, il s'abstenait d'user de la liberté évangélique et qu'il disait : *Voici ce qui est à toi, c'est parce qu'il en était resté à ce qui a été prescrit par le Seigneur.*

10. Cacher le talent dans la terre, c'est masquer la gloire de la prédication nouvelle sous le procès de la Passion corporelle. En homme qui, tout en ne pouvant nier que le Seigneur, dont l'avènement et la Passion proviennent de la Loi, a été envoyé pour le salut des païens, n'a pas voulu obéir lui-même aux Évangiles, il dit : *Je sais que tu es un homme dur; tu moissonnes où tu t'as pas semé et tu ramasses là où tu n'as pas répandu.* La nature du monde actuel n'admet pas qu'il y ait une moisson sans semence ni que soit ramassé ce qui n'a pas été répandu. Mais ce développement est tout entier spirituel. Nous avons dit qu'il s'agit ici du peuple issu de la Loi qui n'ignore pas l'avènement du Seigneur ni le salut des païens, mais qui est infidèle, du moment qu'il sait que les fruits de justice doivent être moissonnés là où la Loi n'a pas été semée et doivent être recueillis chez les païens qui n'ont pas essaimé à partir de la descendance d'Abraham; c'est pour cette raison que l'homme était dur, lui qui allait justifier sans la Loi, recueillir sans avoir rien répandu, moissonner sans avoir rien semé.

11. Et il sera d'autant plus impardonnable d'avoir dissimulé l'enseignement et enfoui le talent qui confié qu'il savait que l'homme moissonnera sans avoir semé et récolterait ce qu'il n'aurait pas répandu, et qu'il aurait fallu plutôt donner à des banquiers, c'est-à-dire faire partager à tout le genre humain, pris par les affaires du siècle, l'utilisation du talent confié à ses soins, puisque le Seigneur demanderait à chacun, en particulier son revenu. C'est pour cette faute qu'on lui enlève le talent qui est moins celui de l'Évangile enfoui par lui que celui de la Loi et qu'il est remis à celui qui aura doublé ses cinq talents, le Seigneur déclarant : *À tout homme qui a l'on donnera et il aura en abondance; mais à celui qui n'a pas on enlèvera même ce qu'il a.* Celui qui a peut avoir en abondance, parce qu'à celui qui a des moyens il est facile d'être un riche par un accroissement de la générosité ou de l'effort. Mais comment celui qui n'a pas aura-t-il de quoi subir un préjudice ? C'est parce que, à ceux qui ont l'usage des Évangiles on donne encore en récompense l'honneur de la Loi, mais à celui qui n'a pas la foi au Christ on enlève même la part d'honneur qu'il croyait tenir de la Loi.

Chapitre 28

1. *Quand le Fils de l'homme sera venu dans sa majesté et tous ses anges avec lui*, et la suite. Lui-même a rendu évidente toute l'explication de ce développement. Il évoque le temps du jugement et l'avènement où il séparera les croyants des incroyants, distinguant ceux qui portent du fruit et ceux qui n'en portent pas, les boucs des agneaux et, plaçant chacun à sa droite ou à sa gauche, les établira sur le siège que mérite soit leur bonté soit leur méchanceté, révélant que dans les plus petits des siens, c'est-à-dire dans ceux qui le servent en aspirant à leur abaissement il est nourri avec ceux qui ont faim, abreuve avec ceux qui ont soif, reconforte avec ceux qui sont en voyage, couvert avec ceux qui sont nus, visité avec ceux qui sont malades, consolé avec ceux qui sont soucieux. En effet, ils se font tellement avec le corps et le cœur des croyants en passant en eux, que l'empressement mis à accomplir ces devoirs d'humanité mérite sa grâce, tandis que leur refus lui cause une offense.

2. Après ce discours, où il avait montré qu'il viendrait dans un retour glorieux, il avertit ses disciples qu'il va maintenant souffrir, pour qu'ils reconnaissent que le mystère de la Croix est associé à la gloire de l'éternité. Sur ces entrefaites, les Juifs prennent la décision de le faire périr et, les princes des prêtres se réunissant, on attend l'occasion d'un si grand crime.

Chapitre 29

1. *Comme Jésus était à Béthanie dans la maison de Simon le lépreux, une femme s'approcha de lui qui tenait un vase de parfum précieux, et la suite. Au moment même de la Passion ce n'est pas pour rien qu'une femme a versé sur la tête du Seigneur qui était à table un parfum précieux, que ses disciples là-dessus s'irritent disant qu'il aurait mieux valu vendre ce parfum au profit des pauvres ; qu'ensuite le Seigneur approuve le geste de la femme et promet que le souvenir de cette action accompagnerait éternellement la prédication de l'Evangile, enfin qu'après cela Judas se précipite pour vendre son salut.*

2. Cette femme a d'avance la figure du peuple des gentils qui a rendu gloire à Dieu dans la passion du Christ. Elle a oint sa tête – or la tête du Christ est Dieu. Le parfum est le fruit d'une bonne action et, pour le soin du corps, il est très goûté du sexe féminin. Elle répandit donc pour l'honneur et la gloire de Dieu tout ce qui soigne son corps et tout ce qu'il y a de précieux dans les sentiments de son cœur. Mais, comme souvent, les disciples sont muets par leur attachement au salut d'Israël : on aurait dû vendre ce parfum à l'usage des pauvres. Mais cette femme ne répandait pas un parfum qui était à vendre; et pauvres, dans l'inspiration prophétique, est le nom de ceux qui manquent de foi. Et alors, pour le salut de ce peuple indigent, c'est la foi des païens qu'il aurait fallu plutôt acheter. Aussi le Seigneur leur dit qu'il auraient un temps très long pour pouvoir avoir soin des pauvres, mais que c'est seulement par l'instruction qu'il leur donne que le salut peut être offert aux païens qui ont été ensevelis avec lui dans le parfum que cette femme a répandu, parce que la régénération n'est accordée qu'en échange d'une mort avec lui dans la profession de foi baptismale. Et là où sera proclamé cet Évangile, on racontera son action, parce qu'Israël représenté par Judas, s'enflamme d'une jalousie sacrilège et se laisse entraîner par toute la haine à anéantir le nom du Seigneur.

Chapitre 30

1. *Le premier jour des azymes, les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent : Où veux-tu que nous te préparions de quoi manger la Pâque ?* et la suite. Les disciples sont priés d'aller trouver un certain homme et de lui dire que le Seigneur, en compagnie de ses disciples, voulait faire la Pâque avec lui. Ils obéirent à ses ordres et préparèrent la Pâque. Mais il fallait qu'ils sachent où se diriger et qu'ils soient instruits du nom de l'homme. Sinon, ne sachant pas à qui ils étaient envoyés, comment exécuteraient-ils les ordres pour lesquels ils étaient envoyés ? Mais il y a dans ces propos une prophétie qui est mêlée à l'accomplissement des faits présents. Il ne nomme pas l'homme avec lequel il devait célébrer la Pâque – l'honneur du nom chrétien en effet n'était pas qui encore accordé aux croyants, ceux qui vraiment voient Dieu avec les yeux de l'esprit et de la foi –; c'était pour que nous sachions que les apôtres préparent la Pâque du Seigneur avec l'homme, auquel au temps du Seigneur devait être attribué un nom nouveau.

2. Après cela, Judas est présenté comme un traître sans lequel la Pâque s'accomplit par la réception du calice et la fraction du pain, car il n'avait pas mérité en effet de communier aux mystères éternels. On déduit qu'il s'est esquivé aussitôt du fait qu'il est présenté comme revenant avec une foule de gens. Et il lui était absolument impossible de boire avec le Seigneur, lui qui ne devait pas boire avec lui dans le royaume, puisque le Seigneur promettait à ceux qui buvaient ici-bas de ce fruit de la vigne qu'ils en boiraient tous avec lui plus tard. *Et ayant récité l'hymne, ils revinrent au mont*, comprenons qu'une fois consommée toute la puissance des mystères divins, ils sont emportés vers la gloire céleste dans une joie et une allégresse communes.

3. Il les avertit également de leur faiblesse à venir : cette même nuit ils auraient tous à être troublés par la crainte et le manque de foi. La vérité de cet événement était en outre garantie par une ancienne prophétie disant que le pasteur frappé, les brebis devaient être dispersées mais qu'en ressuscitant, il les précéderait en Galilée, pour que leur faiblesse soit soutenue par la promesse de son retour. Mais Pierre répondit à la mesure de la chaleur de sa foi que, quand bien même les autres se scandaliseraient, lui ne se scandaliserait jamais. Il était transporté d'une telle affection et d'un tel amour pour le Christ qu'il ne croyait pas la faiblesse de sa chair et la véracité des paroles du Seigneur, comme si véritablement ses déclarations ne devaient pas se réaliser. Or le Seigneur lui dit : *Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois*. Mais lui comme aux promettent que, même auraient-ils peur de la mort, ils ne renonceraient pas à confesser son nom, car pour être parfaitement fermes dans leur ministère, ils s'étaient fortifiés par une volonté intrépide de foi.

Chapitre 31

1. *Alors Jésus vient au domaine appelé Gethsémani et dit à ses disciples : Asseyez-vous ici, tandis que je vais prie là-bas,* et la suite. Il connaissait la foi de ses disciples et la fermeté de leur dévouement à sa personne ,mais il savait qu'ils seraient troublés et perdraient confiance. Il leur dit de s'asseoir sur place, pendant qu'il s'avancerait pour rien. Et il prend Pierre, Jacques et Jean, fils de Zébédée; ayant pris ces hommes, il se mit à être triste et affligé, et dit que son âme était triste jusqu'à la mort.

2. C'est l'opinion de certains que l'affliction éprouvée à son sujet a pu atteindre sa divinité et que la crainte de sa mort prochaine l'a brisé, parce qu'il a dit : *Mon âme est triste jusqu'à la mort* et encore : *Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi,* et derechef : *L'esprit est prompt et la chair est faible,* et enfin pour la seconde fois : *Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boise, que ta volonté soit faite !* Ils veulent que par suite de la faiblesse de la chair le chagrin s'attache à l'Esprit, comme si l'Incarnation avait souillé par la condition de sa faiblesse la puissance de cette substance incorruptible et que l'éternité eût pris la nature de la fragilité. Si elle est triste jusqu'à la crainte, faible jusqu'à la douleur, tremblante jusqu'à la mort, l'éternité sera soumise désormais à la corruption, et sur elle tombera une faiblesse qui l'affecte entièrement. Elle sera donc ce qu'elle n'était pas, affligée d'angoisse, tourmentée de crainte, effrayée de douleur, et ainsi l'éternité passée à la crainte, si elle peut être ce qu'elle n'était pas, aurait pu en conséquence ne pas être une fois, ce qu'elle est en elle-même. Or Dieu existe toujours sans mesure temporelle : tel qu'il est, il est éternellement. L'éternité demeurant dans son infini s'étend dans ce qui fut comme dans ce qui suivra, toujours intangible, incorruptible, parfaite; en dehors d'elle rien de ce qui peut être ne lui est resté extérieur. Elle n'est pas elle-même quelque part, mais tout est en elle, elle peut nous accorder ce qui est à elle, sans que rien de ce qu'elle a donné lui fasse défaut.

Mais toute cette conception qui représente la crainte de la mort atteignant le Fils de Dieu est le fait d'hommes qui prétendent qu'il n'a pas procédé de l'éternité et qu'il ne tient pas son être de l'infini de la substance paternelle, mais qu'il a été fait à partir du néant par celui qui a tout créé, en sorte qu'il a été tiré du néant, qu'il a pris naissance dans une œuvre et qu'il a été confirmé par le temps. Et c'est ainsi qu'il y a en lui l'angoisse de la douleur, la souffrance de l'esprit accompagnant celle du corps, la crainte de la mort, en sorte que celui qui a pu craindre la mort serait capable aussi de mourir et que celui qui a pu mourir, même s'il existe dans l'avenir, ne devrait pas à celui qui l'a engendré d'être éternel dans le passé. Mais si ces hommes, grâce à la foi et à la droiture de leur vie, avaient pu être capables de saisir les Evangiles, ils sauraient que le Verbe est au commencement Dieu, que dès le commencement il est auprès de Dieu, qu'il est né de celui qu'il était et qu'il est, dans celui qui est né, celui-la même qu'il est auprès de qui il était avant de naître, c'est-à-dire que l'engendrent et l'engendré ont la même éternité. En Dieu donc rien n'a pu mourir et Dieu n'a pas de crainte venant de lui.

4. Mais il nous faut examiner tout ce texte où nous lisons que le Seigneur fut affligé, pour trouver les causes de son affliction. Précédemment il avait averti que tous seraient scandalisés. Pierre, qui avait confiance en lui-même, avait répondu que même si tous les autres étaient troublés, lui ne serait pas ébranlé, à quoi le Seigneur répliqua qu'il le renierait, trois fois même. Mais lui et tous les autres disciples promettent de ne pas le renier, dussent-ils être exposés à la mort elle-même. Puis s'avançant, il ordonna à ses disciples de s'asseoir, pendant qu'il prierait, et prenant Pierre, Jacques et Jean, il se mit à être triste. Il n'est donc pas triste avant de les prendre avec lui et toute sa crainte a débuté quand il les eut pris avec lui, et ainsi son action est née non à son sujet, mais au sujet de ceux qu'il avait pris. Et d'ailleurs il faut se rappeler qu'il n'a pas pris alors d'autres disciples que ceux-là mêmes auxquels le Fils de l'homme se montra tel qu'il viendrait dans son

SAINT HILAIRE DE POITIERS

royaume, lorsque, sur la montagne en présence de Moïse et d'Elie, il fut enveloppé de tout l'éclat de sa gloire éternelle. Mais le motif qu'il a eu de les prendre a été le même maintenant et alors.

5. En effet il dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort. Est-ce qu'il dit: «Mon âme est triste à cause de la mort»? Non certes. Car si c'est au sujet de la mort qu'il était dans la crainte, celle-ci aurait dû se rapporter à tout le moins à la mort qui la causait. Or ce n'est pas la même chose de craindre «jusqu'à» et de craindre «à cause de»; et une chose qui est à la fin ne produit pas la cause, parce qu'elle est remise jusqu'au terme d'une chose qui a commencé à partir d'une autre. Il avait donc dit précédemment : *Vous serez scandalisés cette nuit à cause de moi*. Il savait que ses disciples seraient effrayés, mis en fuite et qu'ils le renieraient. Mais parce que le blasphème contre l'Esprit n'est remis ni en ce monde ni dans l'éternité, il craignait qu'ils ne le renient comme Dieu, quand ils le dévisageraient battu, couvert de crachats, conspué et crucifié. C'est pour cette raison encore que Pierre qui devait renier le Christ le fit en ces termes : *Je ne connais pas l'homme*, parce qu'une parole contre le Fils de l'homme sera remise. Ainsi il est «triste jusqu'à la mort». Ce n'est donc pas la mort, mais le moment de la mort qui est objet de crainte, parce qu'après elle, la foi des croyants devait être confirmée par la vertu de la Résurrection.

6. Viennent ensuite ces mots : *Tenez bon et veillez avec moi*. Et s'avancant, il tomba la face contre terre en priant. Il les invite à rester avec lui pour veiller. Il savait que, sous le poids du diable, leur foi s'assoupirait et il leur commande d'avoir une vigilance égale à la sienne, puisque la même passion les menace.

7. Ensuite il fait cette prière : *Mon Père, s'il est possible, que ce calice passe à partir de moi, mais cependant non comme je veux, mais comme tu veux*. Il demande que le calice passe à partir de lui. Est-ce qu'il dit : Que ce calice passe au-delà de moi ? C'est été la prière de quelqu'une qui craint pour lui. Mais ce n'est pas la même chose de prier qu'une chose passe au-delà de soi et qu'une chose passe au-delà de soi, on se met personnellement à l'écart du désagrément de la chose qui passe au-delà. Quand on demande qu'une chose passe à partir de soi, on prie, non pas d'être personnellement évité, mais de faire que ce qui passe à partir de soi aboutisse à un autre. Était-il possible que le Christ ne souffrit pas ? Pourtant, dès la fondation du monde, ce mystère de notre salut avait été révélé en lui. Est-ce qu'il ne voulait pas souffrir lui-même ? Pourtant, précédemment, il avait consacré le sang de son corps qu'il allait verser pour la rémission des péchés. Comment donc expliquer le : *Père, s'il est possible* et : *Non comme je veux, mais comme tu veux* ? Toute sa crainte porte donc sur ceux qui devaient souffrir et, parce qu'il n'est pas possible qu'il ne souffre pas, il fait une demande pour ceux qui allaient souffrir après lui en disant : *Que ce calice passe à partir de moi*, entendons qu'il soit bu par eux, comme il l'est par moi, sans défiance dans l'espérance, sans sentiment de la douleur, sans crainte de la mort.

8. Le *s'il est possible* s'explique parce qu'à la chair et au sang ces événements causent un effroi pénible et que les corps humains ont beaucoup de peine à ne pas succomber à leur dureté. En disant : *Non comme je veux, mais comme tu veux*, il voudrait que ses disciples ne souffrent pas, pour qu'ils ne risquent pas en souffrant de perdre la foi, mais pour qu'ils méritent la gloire de son héritage sans la difficulté de la souffrance. Il demande donc, non pas qu'ils ne souffrent pas, en disant : *Non comme je veux*, mais que la force de boire le calice, «ce que le Père veut», comme il dit, passe de lui à eux, parce que, selon la volonté du Père, il fallait que le diable fût vaincu moins par le Christ que par ses disciples désormais.

9. Après quoi, il revient vers ses disciples et les surprend en train de dormir. Il reproche à Pierre de ne pas veiller avec lui au moins une heure, à Pierre parmi les trois, parce qu'il s'était vanté de ne pas se scandaliser à la différence des autres. Il indique les motifs de la crainte dont il a parlé plus haut en disant : *Priez pour ne pas entrer en tentation*. Ce qu'il voulait donc – c'est la raison pour laquelle il avait enseigné dans la prière : *Ne nous induis pas en tentation* –, c'est que la faiblesse de la chair n'ait aucun droit sur nous. D'ailleurs, la raison pour laquelle il les a engagés à prier de ne pas en arriver à la tentation est indiquée par ces mots : *L'esprit est*

SAINT HILAIRE DE POITIERS

prompt la chair est faible. Ce n'est pas de lui assurément qu'il s'agissait, puisque c'est aux apôtres que ces paroles ont été adressées. Et comment l'esprit prompt s'appliquerait-il ici à lui, s'il est vrai que précédemment son âme est triste jusqu'à la mort ? Mais s'il recommande de veiller et de prier, c'est pour qu'on ne soit pas exposé à la tentation, qu'on ne succombe pas à la faiblesse charnelle et s'il prie que le calice passe à partir de lui, si possible, c'est parce qu'aucune chair n'a la force de le boire.

10. De nouveau s'écartant il pria en disant : *Père, ce calice ne peut-il passer sans que je le boire ? Que ta volonté soit faite.* Ses disciples devant souffrir en raison de la justification de la foi, il a pris sur lui toutes les faiblesses de notre corps et il a cloué à la Croix avec lui tout ce qui nous rendait faibles. Il porte nos péchés et souffre pour nous, parce que l'ardeur de la foi brûlant en nous, tandis que nous avons à lutter contre le diable dans le combat du martyr, toutes les douleurs de nos infirmités meurent avec son corps et sa passion; et si le calice ne peut passer à partir de lui sans qu'il le boive, c'est que nous ne pouvons souffrir que de sa passion.

11. Le fait pourtant que revenant de nouveau il les trouve endormis prouve que, durant son absence, une sorte de sommeil de la foi doit en retenir plus d'un. Mais il pria à nouveau, redemandant la même chose, et revenant, lui qui leur avait commandé de veiller, qui leur avait reproché d'être endormis, leur dit : *Maintenant dormez et reposez-vous !* Après une prière assidue, après des allées et venues multiples, il enlève la crainte, rend la paix, invite au repos, et maintenant qu'il est tranquille à notre sujet, il attend la volonté du Père en disant : *Que la volonté soit faite,* parce qu'en buvant le calice qui passerait à nous il absorberait la faiblesse de notre corps, l'inquiétude de la peur et jusqu'à la souffrance de la mort. Si revenant à eux et les trouvant endormis, il les blâme, quand il revient pour la première fois, se tait la seconde fois, leur commande de se reposer la troisième fois, cela vient de ce qu'une première fois, après la Résurrection, il les a repris pour leur débandade incrédule et effrayée, une seconde fois, lors de l'envoi de l'Esprit consolateur, il les a visités, alors que leurs yeux étaient trop appesantis pour regarder libère de l'Évangile; en effet, retenus quelque temps par l'amour de la Loi, ils ont été envahis par une sorte de sommeil de la foi. La troisième fois, c'est lorsque à son retour glorieux il les rendra à la paix et au repos.

Chapitre 32

1. *Et comme il parlait encore, voici que Judas, l'un des douze survint et avec lui, une troupe nombreuse.* Tous ces détails constituent le déroulement de la Passion. Mais dans le baiser de Judas, il y a cette idée que nous savons apprenions à aimer tous nos ennemis et ceux dont nous qu'ils exerceront leur violence contre nous. Son baiser en effet n'est pas repoussé par le Seigneur. Le mot adressé à Judas : *Fais ce que tu as à faire* est une clause de style qui lui laisse le pouvoir de le livrer. Car celui qui était dans son droit en convoquant douze mille anges contre ceux qui le trahissaient aurait pu beaucoup plus aisément faire obstacle aux desseins et aux manœuvres d'un seul homme. En effet il dit à Pilate : *Tu n'aurais pas de pouvoir sur moi, s'il ne l'avait été donnée.* Il donne donc pouvoir sur lui, quand il dit: *Fais ce que tu as à faire*, c'est-à-dire que, comme le délit d'intention se mesure à la méchanceté de l'acte, il devait accomplir dans les faits ce qu'il faisait déjà en intention.

2. *Un de ceux qui étaient avec lui, tirant son glaive, coupa l'oreille du serviteur du prince des prêtres et le Seigneur lui dit : Remets ton épée à sa place, car tous ceux qui se servent du glaive périront par le glaive.* Ainsi cet homme a déjà été personnellement jugé, puisque se servant du glaive il périra par le glaive. Mais la mort par le glaive glaive, n'est pas le sort habituel de ceux qui ses servent du glaive, car la fièvre ou un autre accident du hasard en fait périr beaucoup qui se sont servi du glaive soit pour exécuter un jugement soit dans la nécessité de résister à des brigands. Ainsi l'oreille du serviteur du prince des prêtres coupée cela veut dire que le peuple soumis au sacerdoce a son ouïe désobéissante coupée par le disciple du Christ et est amputé de l'organe qui n'entendait pas, pour pouvoir recevoir la vérité. Toute la troupe armée de glaives s'était avancée contre le Seigneur : il fit rengainer le glaive, parce qu'il devait les faire périr non d'un glaive humain, mais du glaive de sa bouche. Autrement, conformément à la maxime du Seigneur, tout homme qui se servirait du glaive périrait par le glaive, celui-ci méritait d'être dégainé pour abattre ceux qui s'en servaient en vue du crime.

3. Le reste suit l'ordre des faits : les faux témoins que l'on recherche, le grand prêtre qui, ignorant même la Loi, dont il se glorifiait, demande en jurant s'il est sûrement le Christ, comme si la Loi et les prophètes parlaient de lui secrètement. Or ce qu'il y a de mieux, lui-même, sans le vouloir, a confessé le Christ, puisque le Seigneur lui dit : *Tu l'as dit.* Mais entendant parler de sa gloire, il déchira son propre vêtement, autrement dit il arracha le voile de la Loi dont il se couvrait. Avec les ... et les crachats, ce sont tous les genres d'outrages qui exerçaient contre lui pour consommer l'humiliation de son humanité.

4. Il faut étudier selon quel schéma eut lieu le reniement de Pierre, bien qu'on en ait traité précédemment. D'abord il dit qu'il ne comprenait pas ce qu'on lui disait; la fois suivante, il dit qu'il n'était pas à ses côtés, la troisième fois qu'il ne connaissait pas l'homme. Et, à dire vrai, ce n'était presque pas un sacrilège de nier son humanité, dès lors qu'il avait été le premier à le reconnaître comme Fils de Dieu; cependant, parce qu'à cause de la faiblesse de la chair, il s'était montré tant soit peu hésitant, il pleura très amèrement, se disant après coup que, même après avoir été mis en garde, il n'avait pu éviter la faute de cette peur tremblante.

5. Ensuite il est livré à Pilate, le juge des païens. Car il ne pouvait être jugé comme accusé par la Loi, étant personnellement sans faute ni péché. *Alors Judas qui l'a livré voyant qu'il est condamné,* etc. Judas se repentant restitua aux prêtres le prix du sang du Christ, en sorte que tout en étant lui-même responsable de la vente du sang d'un juste, il accusait les acheteurs de la déloyauté qu'il se reconnaissait lui-même en tant que vendeur. Ils lui répliquèrent : *Que nous importe ? À toi de voir.* L'aveu est impudent et aveugle. Ils apprennent qu'ils ont acheté le sang d'un juste et croient qu'ils échapperont à l'accusation d'un jugement, et pourtant, alors que par ces mots : *A toi de voir*, ils établissent la faute chez le vendeur, c'est au contraire le péché des acheteurs qui est prouvé par le témoignage du vendeur. Se retirant donc, il se

SAINT HILAIRE DE POITIERS

pendit pour avoir condamné le Christ. Ainsi l'heure de la mort de Judas est située de manière qu'au moment où la passion du Seigneur entraînait l'ébranlement et la destruction des choses d'en haut et d'en bas ainsi que la paralysie de l'organisation de tous les éléments bouleversés jusqu'à négliger leur office, Judas ni ne serait visité chez les morts ni n'aurait, après la résurrection la faculté de se repentir parmi les vivants.

6. Avec les pièces d'argent restituées, qui étaient le prix du sang et qui ne pouvaient être mélangées au trésor, c'est-à-dire à l'argent des offrandes, on achète, après délibération, le champ d'un potier et on l'assigne à la sépulture des étrangers. C'est là un grand mystère prophétique et il y a dans les actes d'impiété une préparation pleine d'une vertu extraordinaire. L'œuvre du potier est de façonner des vases avec de l'argile et il est en son pouvoir de disposer de l'argile soit pour faire à proprement parler un vase soit pour en façonner un plus beau. Champ est le nom du siècle, nom contenu dans les paroles mêmes de notre Seigneur. Avec le prix payé pour le Christ, on achète le siècle, c'est-à-dire on acquiert tout son bien et on l'assigne à la sépulture des étrangers indigents. Rien de cela ne concerne Israël et tout ce profit de l'achat du siècle est destiné à ceux d'ailleurs, ceux qui seront ensevelis au prix du sang du Christ, sang qui sert à acheter toutes choses. Il a en effet reçu du Père tout ce qui est au ciel et sur la terre, et si ce monde est le champ d'un potier, c'est parce que tout appartient à Dieu qui le pouvoir de nous façonner de nouveau à son gré comme un potier. Dans ce champ ainsi morts et ensevelis avec le Christ, nous obtiendrons le repos éternel de notre voyage d'ici-bas. Pour nous l'assurer la prophétie de Jérémie, de manière que l'autorité d'une voix divine d'autrefois se manifeste dans l'accomplissement de ce menu fait.

7. Comme Pilate lui demandait s'il était le roi des Juifs en personne, il répondit : *Tu le dis*. Mais combien la formule est différente de celle qui avait été adressée au grand prêtre. À ce dernier qui lui demandait s'il était personnellement le Christ, il avait répondu : *Tu l'as dit*. C'est parce que toute la Loi avait proclamé que le Christ viendrait que le grand prêtre s'entend répondre comme au passé qu'il avait lui-même toujours dit que le Christ viendrait en vertu de la Loi. Quant à celui qui ignorait la Loi et lui demandait s'il était le roi des Juifs en personne, il reçoit comme réponse : *Tu le dis*, parce que le salut des païens est dans la foi d'une confession actuelle et que celui qui était auparavant dans l'ignorance dit de son propre chef une chose que nient ceux qui la disaient auparavant.

Chapitre 33

1. Tandis que Pilate siégeait au tribunal, son épouse lui fit dire : *Qu'il n'y ait rien entre toi et ce juste*. Dans cette femme il ya l'image de la foule païenne, qui étant déjà croyante appelle à la foi du Christ le peuple incroyant avec lequel elle vivait. Comme elle a personnellement beaucoup souffert pour le Christ, elle invite celui avec lequel elle vivait à la même gloire de l'espérance future. Effectivement Pilate se lava les mains et prit à témoin le peuple juif qu'il était innocent du sang du Seigneur, parce que chaque jour, tandis que les Juifs prennent sur eux et sur leurs fils la responsabilité d'avoir versé le sang du Seigneur, le peuple païen purifié passe à la confession de la foi.

2. À Pilate qui, en vertu du privilège de la solennité obligeant à délivrer celui des accusés qu'on réclamait, offrait de libérer Jésus, le peuple préféra désigner Barabbas, comme les prêtres l'y invitaient. Le sens du nom de Barabbas est fils du père. Ainsi se révèle déjà le mystère de l'incroyance future, où au Christ est préféré le fils du père, c'est-à-dire l'Antichrist, homme de péché et fils du diable, et, comme l'y engagent leurs chefs, ils désignent celui qui est réservé à la damnation plutôt que l'auteur du salut.

3. Ensuite on met au Seigneur, après l'avoir frappé, une chlamyde écarlate, un manteau de pourpre, une couronne d'épines, un roseau dans la main droite et on se moque de lui en l'adorant le genou fléchi. Comprendons que comme il a pris toutes les faiblesses de notre corps, la couleur écarlate signifie qu'il est couvert ensuite du sang de tous les martyrs auxquels était dû le royaume des cieux avec lui, et la pourpre signifie qu'il se revêt de l'honneur précieux des prophètes et des patriarches. En outre, il est couronné avec des épines, entendez celles des païens qui le blessaient naguère par leurs péchés, pour tirer gloire des objets nuisibles et inutiles disposés autour de sa tête qui est Dieu. C'est en effet l'aiguillon des péchés qui est signifié par les épines servant à tresser une couronne de victoire au Christ. Le roseau tenu à la main, c'est la solidité donnée à la faiblesse et à l'inconsistance des mêmes païens. En plus, on le frappe à la tête. Un coup de roseau ne cause pas, à ce que je crois, un grave dommage à la tête, mais une raison typologique est observée qui veut que la faiblesse des corps des païens saisie d'abord par la main du Christ trouve ensuite un repos en Dieu le Père, qui est sa tête. Dans toutes ces situations, le Christ, tout en étant raillé, est adoré.

4. En avançant, ils placent le bois de la croix sur les épaules d'un homme de Cyrène. Un Juif n'était pas digne de porter la croix du Christ, parce qu'il revenait à la foi des païens de prendre sa croix et de souffrir avec lui. Le lieu de la Croix ensuite est tel que, placé au centre de la terre et dressé comme au sommet de cet univers, il offre également à l'ensemble des païens le moyen d'embrasser la connaissance de Dieu. Comme on lui offrait aussi du vin mélangé de fiel, il refusa de le boire, car l'amertume des péchés ne se mêle pas à l'incorruptibilité de la gloire éternelle. Ses vêtements qui sont partagés au sort plutôt que déchirés indiquaient l'incorruptibilité de son corps destinée à rester intacte.

5. Et ainsi au bois de la vie sont suspendus le salut et la vie de tous. À sa droite et sa gauche sont crucifiés deux brigands qui montrent que la totalité entière du genre humain est appelée au mystère de la passion du Seigneur. Mais parce qu'à cause de la différence des croyants et incroyants une répartition générale entre la droite et la gauche s'instaure, un des deux brigands placé à droite est sauvé par la justification de la foi. S'ajoute encore l'opprobre de ces mots par lesquels Israël s'accuserait lui-même d'infidélité : *Voilà celui qui détruisait le temple de Dieu et en trois jours le rebâtissait*, et la suite. Cela est présenté comme la plus grande et pour ainsi dire la plus difficile des entreprises. Et si on voit après trois jours le temple de Dieu rebâti par la résurrection corporelle, y aura-t-il un pardon ? D'autre part l'invective des deux brigands pour contre l'état de la Passion indique que, pour tous les croyants eux-mêmes, il y aura un scandale de la Croix.

SAINT HILAIRE DE POITIERS

6. La nuit succédant au jour marque une division du temps : ainsi s'accomplit la triade des jours et des nuits, tandis que le mystère secret de l'action de Dieu est ressenti par toute la création saisie de torpeur. Le cri poussé vers Dieu est la voix du corps attestant la séparation du Verbe de Dieu qui se retire de lui. En effet, il se demande pourquoi il est délaissé en criant : *Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* Mais il est abandonné, parce que son humanité devait être accomplie par la mort même. Et plus encore, il faut voir avec soin comment ce fut après avoir absorbé du vinaigre offert sur une éponge au bout d'un roseau qu'il rendit l'esprit en poussant un cri. Le vin est l'honneur et la puissance de l'immortalité, mais il aigrit par suite d'un défaut dû au manque de soin ou au récipient. Comme ce vin avait donc aigri en Adam, li le reçut des païens pour le boire lui-même. On le lui présenta en effet à boire sur une éponge au bout d'un roseau, ce qui signifie qu'il reçut des corps des païens les vices qui y avaient corrompu l'éternité et fit passer en lui les vices qui étaient en nous en les fondant dans l'union à son immortalité. En effet, on lit dans Jean qu'après avoir tout bu, il dit : *Tout est consommé*, parce qu'il avait absorbé tout ce qu'il y avait de vicieux dans l'humanité corrompue. Et comme rien ne devait plus avoir lieu, il exhala au dehors l'esprit dans la clameur d'un grand cri, parce qu'il souffrait de ne pas porter les péchés de tous les hommes.

7. Et après cela, le voile du temple se déchire, parce qu'à partir de ce moment-là, le peuple est divisé en factions et que l'honneur du voile est ôté en même temps que la garde de l'Ange protecteur. La terre tremble : elle ne pouvait en effet recevoir un tel mort. *Les pierres ses fendirent*, car le Verbe de Dieu et le pouvoir de sa puissance éternelle en pénétrant tout ce qui était résistant et fort en avaient forcé l'accès. *Et les tombeaux s'ouvrirent*, car les barrières de la mort étaient levées. *Et de nombreux corps de saints qui reposaient ressuscitèrent* : illuminant en effet les ténèbres de la mort et éclairant l'obscurité des enfers, il enlevait à la mort même ses dépouilles à l'occasion de la résurrection des saints qui se firent voir dans l'immédiat. Et pour rendre plus lourd le crime de l'incroyance chez Israël, le centurion et les gardes observant ce dérèglement de la nature entière, le reconnaissent pour le Fils de Dieu.

8. Les actes de Joseph qui, ayant demandé à Pilate de lui rendre le corps, l'enveloppe dans un linceul, le dépose dans un tombeau neuf taillé dans la pierre et roule un rocher à l'entrée du tombeau, même s'ils sont dans l'ordre des faits et bien qu'il soit nécessaire d'ensevelir celui qui allait ressusciter d'entre les morts, sont notés un par un, parce qu'ils ne sont pas sans quelque importance. Joseph figure les apôtres et c'est pourquoi, tout en n'ayant pas été au nombre des douze apôtres, il est appelé disciple du Seigneur. C'est lui qui enveloppe le corps dans un linceul propre; et c'est dans cette même toile que nous voyons toutes les espèces d'animaux descendre du ciel devant Pierre. Il n'est peut-être pas excessif de comprendre par là que l'Eglise est ensevelie avec le Christ sous le nom de cette toile, parce que, dans cette dernière, comme dans la confession de l'Eglise, sont assemblées les diverses sortes d'êtres vivants purs et impurs. Ainsi, le corps du Seigneur est comme déposé par l'enseignement des apôtres dans le repos vide et neuf d'une pierre taillée, autrement dit le Christ est déposé comme par l'action de l'enseignement dans le cœur de la dureté païenne, c'est-à-dire brut, neuf et inaccessible auparavant à l'invasion de la crainte de Dieu. Et parce qu'il n'y a que lui qui doit pénétrer dans nos cœurs, une pierre est roulée à l'entrée, pour que, comme nul auparavant n'avait été déposé en nous pour promouvoir la connaissance de Dieu, nul ne le fit après lui. Ensuite la peur d'un vol du corps, la garde du tombeau et son scellement sont des témoignages de sottise et d'incrédulité, parce qu'on a voulu sceller le tombeau de celui qui leur avait enseigné qu'ils le verraient une fois mort sortir du tombeau !

9. Le tremblement de terre au matin du dimanche est la puissance du jour de la résurrection, lorsque l'aiguillon de la mort écrasé et les ténèbres de celle-ci illuminées, devant la résurrection du Seigneur des vertus célestes, les enfers sont agités d'un tremblement. L'ange du Seigneur descendant du ciel, roulant la pierre, s'asseyant sur le tombeau, manifeste la miséricorde de Dieu le Père qui envoie à son Fils ressuscité

SAINT HILAIRE DE POITIERS

des enfers l'assistance des vertus célestes. Et il est le premier à révéler la Résurrection, pour que l'annonce de celle-ci fût une manière de servir la volonté du Père. Cependant aussitôt le Seigneur se présente aux femmes encouragées par l'ange et les salue, pour que, devant annoncer la Résurrection aux disciples qui attendaient, elles tiennent ce qu'elles diraient de la bouche du Christ plutôt que de celle d'un ange. Le fait que ce sont d'abord de simples femmes qui voient le Seigneur, le saluent, se jettent à ses genoux, sont invitées à porter la nouvelle aux apôtres, marque le retournement en sens contraire de la responsabilité originelle, dans la mesure où, si la mort avait procédé de leur sexe, celui-ci, par priorité, reçoit en contrepartie l'honneur, la vue, le fruit et la nouvelle de la Résurrection. Aux gardes qui avaient vu tout cela, on achète à prix d'argent leur silence sur la Résurrection et leur déclaration mensongère d'un vol, autrement dit l'honneur et la cupidité du monde, lequel met son honneur dans l'argent, nient la glorification. FIN